55e année Numero 130

Montreal Mercredi 14 Février 1883

Deux cents le numero

La Minerve

ABONNEMENTS

Ville $6.00 d'avance
Campagne $6.00
États-Unis $5.00

ANNONCES

Par ligne, 1ère insertion, 10 cents
insertion subséquente, 5 cents
A long terme conditions spéciales

PUBLIÉE PAR LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE LA MINERVE JOSEPH TASSÉ DIRECTEUR

BULLETIN

On annonce la mort, à Varsovie, de l'archevêque métropolitain de la Pologne russe, Mgr Fialkofsky.

On s'est battu entre Turcs et montagnards hier à Scutari, Albanie. Ces derniers ont été repoussés, mais les Turcs ont eu vingt hommes tués et un certain nombre de blessés.

Le cabinet français a offert sa démission en bloc au président Grévy, à la suite du rejet du projet de proscription au sénat. Le président a demandé aux ministres de rester à leurs postes pour le moment.

On attend la suite de l'aventure.

Bismark est assez rétabli pour avoir pu assister à la séance d'hier de la conférence sur la question du Danube. Il y a soumis un projet de traité consulaire entre l'Allemagne et la Servie, admettant cette dernière au Conseil fédéral. Le traité serait pour dix ans.

Le prince Napoléon est allé à Farnborough, où réside l'ex-impératrice Eugénie, rendre à celle-ci la visite qu'elle lui a faite à Paris. Il est oiseux d'ajouter que cette visite ne saurait avoir aucun caractère politique, car la veuve de Napoléon III vient de renouveler l'assurance qu'elle n'a aucune sympathie politique pour le prince Jérôme.

A une réunion de la gauche dynastique, Serrano a nié qu'il ait jamais eu l'intention d'abandonner la direction du parti; mais il a déclaré qu'à raison de son âge, il croit qu'il lui faut songer à se donner un successeur. On ne dit pas qui serait le successeur en question. Mais l'effacement de Serrano serait pour ce parti une nouvelle cause d'affaiblissement.

Le prince Orloff, ambassadeur russe en France, aurait déclaré, lors de sa récente visite à Berlin, que la Russie tient à conserver l'amitié de l'Autriche et de l'Allemagne, d'autant plus qu'elle a de graves intérêts en Asie qui absorbent toute son attention.

Il n'est pas question de la France. Il est difficile, en effet, de pouvoir compter sur elle dans le moment. Elle a assez de ses embarras intérieurs.

Les inondations continuent leur œuvre de dévastation aux Etats-Unis. Elles ont déjà créé de terribles souffrances, qu'on s'occupe de soulager autant que possible. Les affaires sont suspendues dans toute la région inondée.

Une digue s'est rompue à Louisville, hier, et on croit que trente personnes ont péri. Les édifices de la gare du chemin de fer de Cincinnati se seraient aussi effondrés hier, entraînant la perte d'une centaine de personnes.

Petite Gazette

MALADIE DE BRIGHT, DIABETE—Méfiez-vous de ces drogues que l'on dit efficaces pour la guérison des maladies du foie, des rognons et des organes urinaires, parce qu'elles ne vous procurent qu'un soulagement passager et aggravent le mal par la suite, mais comptez sur les Amers de Houblon, le seul remède qui puisse vous guérir d'une manière radicale. Ces amers détruisent pour toujours la cause de la maladie. c 122

UN CONSEIL—Demandez à votre pharmacien ou à votre épicier une bouteille de Pain Killer. S'il vous en passe une sans cérémonie, avant de vous laisser enlever votre 25 cts demandez lui si c'est le véritable Pain Killer fabriqué par Perry Davis et fils.

POUR LES FÊTES—Voulez vous un bel habillement pour les fêtes, 30 pour cent d'escompte sur tous les achats, adressez vous à M. J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent

VINS FINS des premiers crus d'Europe, vin Muscat, vrai Vermouth de Turin, Champagnes des meilleures marques, eau-de-vie, genièvre de Hollande, etc., etc. vendus pendant les fêtes seulement, aux prix du gros chez Sénécal et Cie.

N.B.—Ne pas confondre avec d'autres maisons portant mon nom et bien adresser vos ordres à A. C. Sénécal ou bien Sénécal et Cie, No 220 rue Notre-Dame.

CARTES DE NOEL—Avant d'acheter ailleurs, venez examiner notre assortiment de cartes de 5, 10 et 15 cents, No 305 rue Notre-Dame.

Machines à coudre—C'est plus que jamais le temps d'acheter une machine à coudre Wheeler et Wilson. Voir l'annonce—AA

AU BON MARCHÉ—M. W. Moore, Marchand de meubles, No 133, rue Saint-Paul, offre en vente des marchandises propres à être données en présents pour le jour de Noël et le jour de l'An, de magnifiques tablettes garnies en soie torse de 50 cents à $6, sofas de $6 et au-dessus, matelas de $4 et au dessous. C'est un des magasins de la ville où l'on peut se procurer au meilleur marché possible l'ameublement d'une maison.

JOS A GIGUÈRE, 442, rue Saint-Joseph, coin de la rue Versailles—M. Giguère, tout en remerciant sa nombreuse clientèle pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'annoncer qu'il vient de recevoir 41 petits octaves de vins de messe de 11 gallons chacun, importés spécialement pour les messieurs du clergé, pour les médecins et les familles. Il donnera un escompte de 15 cts par gallon à ceux qui achèteront un de ses octaves. Le prix est de $1.75 par gallon comme par le passé.

En vente—Une consignation considérable de papier-tapisserie, de dessins variés vient d'être reçue et sera vendue à des prix très modérés. On trouve aussi des voitures pour enfants, des articles de fantaisie et des cadres de toute espèce chez

James Murray,
634 et 636 rue Sainte Catherine,
Coin de la rue Jacques-Cartier

UN MYSTERE EXPLIQUÉ—Il y a une chose qui a causé beaucoup d'étonnement dans certains cercles et qui semble à beaucoup de personnes tenir très près du mystérieux. Nous voulons parler de l'expansion merveilleuse et du progrès rapide accompli par les machines à coudre Singer de Williams et les nouvelles machines de Williams.

Tout le secret de leur immense succès réside dans le fait que les parties de chaque machine sont si bien finies et si soigneusement ajustées, qu'on éprouve aucune difficulté à les faire fonctionner. De là vient que ces machines plaisent aux dames et leur donnent tant de satisfaction que chaque acheteur conseille à ses amis et à ses connaissances d'acheter les machines Williams et aucune autre. Dans le choix d'un cadeau de Noël ou du Jour de l'An, pour un Dame de vos amies, vous ne pourriez choisir un article plus approprié qu'une machine Williams. ⁎m A C

Castor fluid !—(Enregistré)—Une préparation pour les cheveux agréable et rafraîchissante. On devrait en faire usage tous les jours. Conserve le cuir chevelu sain, empêche les petites peaux de se former—fait croître. Préparation parfaite pour les familles. 25c la bouteille. Henry R. Gray, chimiste-pharmacien, seul manufacturier, 144, rue Saint Laurent.

Essayez le *Dental Pearline* pour les dents.

NE MOURREZ PAS DANS LA MAISON.—"Rough on rats." Chassez les rats, souris, coquerelles, bêtes punaises, mouches, fourmis, taupes, suisses. 15cts

St Denis—Tout en remerciant ses pratiques et le public en général pour l'encouragement qu'il en a reçu ce printemps, aime à leur annoncer, qu'il vient de recevoir un grand assortiment de blanc de blomb, tapisseries, bordures, vernis de toutes sortes, etc.

LA SPRUCINE—La sprucine comme remède pour la toux n'a pas d'égale. Elle est entièrement différente d'aucune autre espèce de composé de gomme d'épinette, que l'on vante tant aujourd'hui. Ne vous trompez pas en demandant la sprucine, elle est mise en bouteilles rondes, et chaque étiquette, circulaire et enveloppe porte la marque de commerce.

CARTE—A tous ceux qui souffrent de la débilité nerveuse et de la faiblesse générale, etc., causée par des erreurs et des imprudences de jeunesse, j'enverrai gratis un remède qui vous guérira. Ce grand remède a été découvert par un missionnaire dans l'Amérique du Sud. Envoyez une enveloppe adressée à vous-même au Rev. Joseph T. Inman, Station D. New-York City.

IMPORTANT—Faites usage du "Recketts Paris Blue" et ne vous servez d'aucun autre. Voyez l'annonce 28 sm

UN BON CONSEIL—Allez chez J. W. Lamontagne et Cie, No 259, rue Saint-Laurent, pour vous procurer des étoffes, draps, casimires, etc pour vos habillements.

ON RECONNAIT UNIVERSELLEMENT que les Pilules cathartiques d'Ayer sont le meilleur de tous les purgatifs employés dans les familles. Elles sont le résultat de longues et laborieuses recherches couronnées de succès, et l'usage fréquent qu'en font les médecins dans leur pratique, ainsi que toutes les nations civilisées, prouve qu'elles sont les meilleures et les plus actives de toutes les pilules purgatives que la science ait inventées. Etant purement composées de végétaux, elles ne peuvent produire aucun mal. Sous le rapport de leur mérite intrinsèque et de leur puissance curative, nulles autres pilules ne peuvent leur être comparées, et toute personne qui en connait les propriétés, les emploira selon qu'il sera nécessaire. Elles maintiennent le corps en parfait état et assurent le fonctionnement régulier du mécanisme humain.

Douces et efficaces, les Pilules Cathartiques d'Ayer sont spécialement adaptées aux besoins de l'appareil digestif dont elles préviennent et guérissent le dérangement, si elles sont administrées en temps utile. Ces pilules sont le meilleur et le plus sûr remède pour les enfants et les personnes d'une constitution délicate, avec lesquels il est nécessaire d'employer un purgatif anodin bien qu'énergique.

Préparé par le Dr J. C. Ayer et Cie, Lowell, Mass., E. U., chimistes pratiques et analytiques.

En vente chez tous les pharmaciens.

AVIS

Avis est par les présentes donné que l'assemblée annuelle et générale des actionnaires de la Compagnie de Navigation de Longueuil aura lieu aux bureaux de la compagnie du chemin de fer "South Eastern," No 202, rue Saint-Jacques, Montréal, LUNDI, le DIX NEUVIEME jour de février 1883, à MIDI pour l'élection des officiers et le règlement de toute autre question qui sera soumise à l'assemblée.

Par ordre des directeurs.

R. A. CAMPBELL,
Sec-Trés.

125

AVIS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des actionnaires de la

Compagnie d'Assurance des Citoyens DU CANADA

sera tenue au Bureau de la Compagnie, 179 RUE SAINT-JACQUES, Montréal,

Lundi, le 5e jour de Fevrier prochain, a 2 hrs p. m.

Pour l'élection de trois directeurs, et pour la transaction générale des affaires de la Compagnie.

Les livres de transfert seront fermés de cette date jusqu'après l'Assemblée Générale.

Une proposition sera faite à l'effet d'ajourner cette assemblée à LUNDI, le 19 Février, à 2 heures p. m.

Par ordre du Bureau,

ARCH. McGOUN,
Sec-Trésorier

Montréal, 24 janvier, 1883. 125

IMPORTANT

AUX EXPÉDITEURS D'ANVERS

Ligne directe d'Anvers au Canada

Le vapeur belge JULIA DAIRD, de 2,500 tonneaux, partira d'Anvers pour Halifax, N. E., directement, le 1er Mars. On accordera des connaissements directs pour tous les ports du Canada et des Etats-Unis.

Un autre vapeur partira d'Anvers le 15 avril pour Montréal directement.

Pour les taux du fret et autres renseignements, s'adresser à

MM. KENNEDY & HUNTER,
Anvers,

Ou à DARLEY BENTLEY,
3,7 rue Saint Paul, Montréal,
et au quai des Indes Occidentales,
Halifax, N. E.

129

FINANCE-COMMERCE

TEMPERATURE observée à l'ombre par Hearn & Harrison, opticiens, No 242, rue Notre-Dame, 13 février 1883

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
15o	25o	26o
Maximum	Minimum	Moyenne
30	14o	22o

D'après la marque du baromètre.

8 A. M.	1 P. M.	6 P. M.
30 50	30 45	30 40

Montréal, 13 février 1883

Avant-midi!

Bk of Montreal—180 à 208, 160 à 208½, 60 à 208½
Banque Jacques-Cartier—33 à 112½.
Banque du Peuple—1 à 87.
Bk of Toronto—5 à 186
St Paul—100 à 140.
Canada Cotton—50 à 119.
Dundas Cotton—24 à 110.

Après-midi :

Bk of Montreal—24 à 208½, 95 à 208½, 60 à 208½
Ontario Bk—10 à 113½.
Merchants Bk—75 à 126½.
Gas Co—75 à 187.
North West Land Co—200 à 60.
Canada Shipping—25 à 95.
St Paul—25 à 140.

BOURSE DE MONTREAL

Stocks	Pair des actions	Dividendes derniers six mois	Vendeurs par $100	Acheteurs par $100
Bank of Montreal	200	5 p.c.	209	208½
Ontario Bank	40	3 p.c.	113½	113
Banque du Peuple	50	3½ p.c.	88½	87½
Molsons Bank	50	3½ p.c.	128	130
Bank of Toronto	100	4 p.c.	186½	185½
Banque Jac-Cartier	25	3½ p.c.	115	112½
Merchants Bank	100	3½ p.c.	126½	126½
Eastern Townships Bank	50	3½ p.c.	....	....
Quebec Bank	100	3 p.c.	....	..
Banque Nationale	50	....	....	....
Union Bank	100	3 p.c.	95	90
Bank of Commerce	50	4 p.c.	135½	135
Dominion Bank	50	4 p.c.	....	....
Hamilton Bank	100	4 p.c.	....	....
Maritime Bank	100	....	....	....
Exchange Bank	100	2p3m	159	158
Federal Bank	100	4 p.c.	....	....
Imperial Bank	100	4 p.c.	....	....
Standard Bank	100	3 p.c.	....	....
Banque Hochelaga	100	3 p.c.	....	..
Banque Ville-Marie	100	2½ p.c.	....	....
Intercolonial Coal	100	....	40	25
" Bonds	100	....	100	..
Champlain Bonds	100	....	....	....
Montreal Telegraph Co	40	2p3m	124½	124
Can. Pacific Ry Co	....	....	64½	60
Dominion Telegraph Co	50	2½ p.c.	66½	65½
R & O. Navigation Co	100	3 p.c.	62½	60
North West Land Co	....	....	187½	186½
City Gas Co	40	6 p.c.	143	141½
City Passenger R'y	50	7 p.an	140	139
St Paul & Man. R R	100	2p3m	....	....
Dundas Cotton	100	5 p.c.	97½	95
Canada Shipping Co	100	8 p.c.	....	....
Canada Paper Co	100	5 p.c.	....	....
Canada Cotton Co	100	5 p.c.	....	....
Montreal Cotton	100	3 p.c.	....	....
Canada Central Bonds	....	....	102½	102
Graphic Co	100	....	50	..
Graphic Bonds	....	....	74	..
Montreal Building Ass	50	....	73	....
Mont. Loan & Mortgage	50	4p.an	107	105
Royal Can. Ins. Co	100	5p.an	60	55
Bell Telephone	100	....	....	..
Stormont Cotton	....	....	....	....
Dominion Stock, 5 p.c.	....	....	....	....
Dominion Bonds	....	....	....	....
Gov Deb. 6 p.c. stg	....	....	....	....
" 6 p.c. crt	....	....	....	....
5 p.c. stg.	....	....	....	....
5 p.c. crt	....	....	....	....
Harbor 6 p. c. Bonds	....	....	....	....
Montreal 7 p.c. Stock	....	....	....	....
" 5 p.c. "	....	....	....	....
Montreal Cor. 6 p.c. Bonds	....	....	....	....
W. W. 6 p. c. Bonds	....	....	....	—

L. J. FORGET & CIE,
Courtiers,
Membres de la Bourse.
325, rue Notre-Dame.

Fromages

—Fromage, en gros :

Fromage d'août	09	à	11
Fromage de septembre et oct.	13	à	13½
Fromage commun	07	à	08½

Beurre

—Beurre nouveau, en gros :

Beurre frais	25	à	28
do moyen	23	à	20
Des Townships	23	à	24
Morrisburgh	22	à	25
De l'Ouest	19	à	21
Brockville	19	à	22
Kamouraska	19	à	20
Vieux beurre	16	à	17

Marché de Montréal.

—Prix des farines sur le marché en gros de Montréal :

Superieure extra, $5.05 à $5.10; Extra superfine $4 95 à 5 00; Fancy, $0.00 à $0.00; Extra du printemps, $4 85 à $4 90; Superfine, $4 60 à $4 65; Forte pour boulanger, $5 15 à 5.25; Forte de Boulanger Americaine, $6 25 à $6 75; Fine, $4 05 à $4 15; Moyenne, $3.80 à $3 90; Recoupe, $3 50 à 3 60. En sac d'Ontario: Moyenne à forte, $2.30 à $2.35; extra du printemps, $2 25 à $2.30; Superfine, $2.20 à $2.20; en sac de Montréal, $3.10 à $3.15.

Marché de Chicago

Blé—00c à 0.00 pour décembre; 000 pour janvier; $0.00c à $1.06½ pour février; $1 07½ pour mars; $1.18 pour avril; $1 12½ pour mai.

Blé-d'Inde, 00c au comptant; 00c pour déc; 00c à 00c pour janvier; 55½c pour février; 56½c pour mars; 56½c pour avril; 58¾ à 59c pour mai.

Avoine—00c pour déc.; 00c pour janvier; 38½c pour février; 38½c à 00c pour mars; 38½c pour avril; 40½c pour mai; 40½c pour juin.

LARD—$00.00 à $00.00 pour comptant; $00.00 pour décembre; $00.00 pour janvier; $00.00 à $17.95 pour février; $18 02½ pour mars; $00.00 à $18 22½ pour avril; $18 40 pour mai; $18 52½ pour juin.

SAINDOUX—$00.00 à $00.00 pour déc., à $00.00 pour janvier; $00 00 à $11.20 pour février; $00.00 à $11 27½ pour mars; $00.00 à $11.40 pour avril; $11.55 pour mai; 11.57½ pour juin

Marché de New-York

Blé de Chicago, $0.00 à $0.00 pour décembre; $0 00 pour janvier; $1 21½ pour février; $1.22 pour mars; $1 23½ pour pour avril; $1.25 pour mai.

Blé d'Inde 00c à 72½c au comptant; 00c à 00c pour décembre; 00c à 00c pour janvier; 72½c pour février; 72½c pour mars; 71½c pour avril; 70 pour mai

Avoine—Ferme

BOIS DE SCIAGE

A. HURTEAU & FRÈRE
No 92, RUE SANGUINET, 92

Offrent à vendre à des prix très réduits un lot considérable de bois de construction de toutes sortes, embouvetés et bruts, lattes, bardeaux sciés et fendus. 85

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

REGLEMENTS AMENDES CONCERNANT LES TERRES

La Compagnie offre actuellement en vente des terres dans la zône du chemin de fer le long de la ligne principale, à

$2.50 L'ACRE ET AU-DESSUS

Avec des conditions de culture.

On fera, à certaines conditions, une réduction pour culture de $1.25 à $3.50 l'acre, suivant le prix payé pour les terres.

La Compagnie offre aussi des terres en vente, **sans conditions d'établissement ou de culture.**

LES SECTIONS RÉSERVÉES

Le long de la ligne principale, jusqu'à Moose Jaw, c'est-à-dire les sections dans le rayon d'un mille du chemin de fer, sont maintenant offertes en vente à des conditions avantageuses, mais seulement aux personnes disposées à entreprendre la culture dans un temps spécifié.

LES TERRES DE VALEUR DANS LE SUD DE MANITOBA au sud de la zône du chemin de fer, concédées à la Compagnie des Terres du Nord-Ouest, à qui les acheteurs devront s'adresser. Ces lots comprennent des terres situées le long de l'embranchement sud-ouest du chemin de fer Canadien du Pacifique, qui sera complété et exploité pendant cette saison jusqu'à Gretna, sur la frontière internationale et à l'ouest, jusqu'à la Montagne de Pembina, ainsi que des lots dans les districts des **Lacs Souris, Pelican et Whitewater**, et **Moose Mountain.**

Conditions de paiement—Terres du Chemin de Fer du Pacifique Canadien

L'acheteur peut payer un sixième comptant et la balance en cinq paiements annuels, avec intérêt à six par cent par année, payable d'avance.

Si les personnes achetant sans conditions de culture paient comptant, un acte de transport leur sera consenti, lors de la vente.

POUR LES PRIX ET CONDITIONS DE VENTE et obtenir tous renseignements au sujet de l'achat des terres de la compagnie du chemin de fer, s'adresser à JOHN H. McTAVISH, commissaire des terres, Winnipeg.

Par ordre du Bureau,

CHARLES DRINKWATER, Secrétaire

MONTREAL 22 janvier 1883. 51 tm e

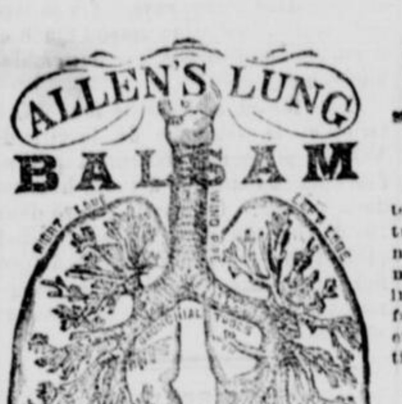

This Engraving represents the Lungs in a healthy state

BAUME D'ALLEN

Strictement pur et inoffensif pour les plus délicats.

DANS LES CAS DE PHTHISIE, il opère tellement comme un spécifique que "quatre-vingt-quinze" sur cent sont guéris permanemment, quand on suit rigoureusement les indications. Il ne contient aucun ingrédient chimique ou autre qui puisse faire tort aux jeunes ou aux vieux. Comme expectorant, il n'a pas d'égal. Il ne contient d'opium sous aucune forme.

En vente chez tous les pharmaciens.

PERRY DAVIS & FILS & LAWRENCE

SEULS AGENTS.

Assortiment de Bijouteries et Montres

—DE—

R. W. STODDART

41 et 41½, RUE BLEURY

BIJOUTERIES, MONTRES, HORLOGES

JANVIER 1883

L'assortiment le plus considérable et le meilleur de Montréal pour faire un choix.
Prix au-dessous du prix coûtant pour ce mois seulement.
Balance des marchandises de Noël et du Jour de l'An vendues à moitié prix.
Montres d'argent massif, montres à savonnette, avec bijoux complets et garanties, $7.50
Huiliers plaqués en argent, $2.75.
Couteaux pour le beurre, 75 cts.
Bagues en or avec diamants, $8.50.
Dés d'argent massif, 40 cts.
Montres d'or massif, $10.
Montres d'or à savonnette, boîtes solides, montées en pierres précieuses, $17.50.
On peut voir toutes ces marchandises dans les vitrines, où le prix en est marqué. On prend des dépôts peu considérables pour garantir les marchandises.

FARINE DE HONGRIE ECRASEE AU ROULEAU

Farine allemande HEXI et marques de choix des farines pour l'usage domestique et pour patisseries

BRODIE & HARVIE

10 et 12, RUE BLEURY

60

LES ALLUMETTES ET USTENSILES EN BOIS DE

E. B. EDDY

Surpassent tous les autres

—:o:—

CHACUN DEVRAIT ESSAYER LES

Allumettes de Salon

SANS SOUFRE

H. A. NELSON & FILS,

Marchands en gros d'Articles de Fantaisie, Articles en bois, Pendules, Etc. Etc.

57, 59, 61 et 63 RUE SAINT PIERRE, Montréal

45—0

Lamontagne & Clément

FABRICANTS DE MEUBLES ET DE BILLARDS

AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER en noyer noir.
AMEUBLEMENTS DE SALON en noyer noir, ébène ou en "broches en acier."
DRESSOIRS, TABLES DE CENTRE avec dessus en marbre
TABLES de salle à manger, Tables de fantaisie.
ETAGERES, Porte-Chapeaux, Chaises de Fantaisie et autres
SOFAS, Canapés-Lits matelas à ressorts, Armoires à robes.
BUREAUX D'OFFICE faits sur commande.
TABLES DE BILLARDS, une spécialité (premier prix et diplôme d'honneur à l'exposition de 1880; supérieurs aux billards américains.

Tous les ordres sont exécutés sous le plus court délai et à des prix modérés.
P. S.—**RÉPARATIONS** de toutes sortes de meubles et de billards.

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE DE WHEELER & WILSON

Attire l'attention des marchands en gros et des marchands tailleurs sur sa nouvelle

MACHINE A COUDRE No 10

SPECIALEMENT RECOMMANDEE POUR LES MANUFACTURES

Cette machine a beaucoup d'espace entre la table et le mécanisme, elle est très solide et peut être conduite avec une grande vitesse. Elle est présentement exposée dans nos salles de ventes.

Nos 1 et 3, PLACE D'ARMES

THÉS! THÉS!

Pour les bons thés et les thés à bon marché, allez chez NIGHTINGALE et épargnez VINGT-CINQ POUR CENT. Son thé du Japon de 30 cts est le meilleur de la ville pour la valeur. Sa devise est: "Détail considérable et petits profits."

E. A. NIGHTINGALE
No 143, rue Saint Laurent

A. Giberton & Cie

8, RUE DeBRESOLES & 7, LeROYER

Importateurs et Commissionnaires,
Agents de Produits Européens

En gros seulement.

En stock :	En Stock
Vins de Bordeaux	Glaces et miroirs
Bourgogne.	Cuirs et Peaux
Champagne	Toiles et bluteaux
Sauternes.	
Sicile.	Echantillons de
Madère	
Xerès.	Papiers.
Eau-de-Vie.	Plumes.
Genièvre	Souliers.
Chartreuse	Soies à Ruban.
Bénédictine	Armes de chasse.
Liqueurs et Conserves alimentaires de toutes sortes.	Cristalleries Porcelaines. Etc. Etc.

CHOCOLAT à la CRÊME

Dans de jolies boîtes

VIANDE HACHÉE, seaux de 5 livres.
LIQUEURS FRANÇAISES, CURAÇAO, CHARTREUSE, rouge et blanche.
ABSINTHE, CREME DE NOYAU.
CREME DE THÉ, MARASCHINO,
LIQUEURS DE FRUITS.
Et un assortiment de Vins et Liqueurs de choix.

Wm. Elliot

Coin des rues Saint Laurent et Sainte Catherine.

THOMAS TIFFIN & CIE

Viennent de recevoir par le brigantin "ST FRANÇOIS":
500 tonneaux de mélasse
200 tierces do
200 barils do
Ex G. T. R. de Chicago :
300 seaux de saindoux
100 barils de lard mess
Ex "DÆDALUS":
300 caisses Brandy, marques de choix
Ex S. S. "BARCELONA":
300 caisses vins fins
150 paniers de bouteilles à bière
100 paniers de bouteilles à champagne
Aussi 250 caisses de verres de Paris, venant directement des manufactures
Tous ces articles sont offerts en ventes aux plus bas prix.
MM. Thos TIFFIN & Cie tiennent toujours un assortiment d'épiceries de toutes sortes. 292

Demandez a votre epicier la FLEUR DE POIS preparee a la vapeur. Toutes les familles devraient en avoir.

THE MOUNT ROYAL
MILLING & MANUFACTURING
COMPANY
A OBTENU UNE
MEDAILLE DE BRONZE
ET UN DIPLOME

A l'exposition provinciale tenue à Montréal en 1882, pour l'excellence de ses

ECHANTILLONS DE RIZ

ET DE PRODUITS EN RIZ

"THE COOK'S FRIEND"

OU LA POUDRE A PATISSERIE

A obtenu les premiers prix dans toutes les expositions, à Ottawa en 1879, Toronto en 1880, Montréal en 1880 et 1881; médailles de bronze obtenues à Toronto en 1880, à Montréal en 1881.

Elle est composé d'ingrédients dont on ne peut mettre en doute la salubrité. Depuis nombre d'années, la Cook's Friend possède la première place dans l'estime du public comme un **article très utile dans tout ménage et auquel on peut accorder toute confiance.**

Manufacturée seulement par le propriétaire de la marque de Commerce.

W. D. McLAREN,
55 RUE DU COLLEGE

En vente en détail partout. 108

Fabrique de Vinaigre

MONT-ROYAL

—Vinaigres de toutes sortes: Vin Blanc, Cidre, Malt, Bordeaux, Ambre pour conserves "Mont-Royal," une spécialité. Demandez-les à votre épicier. Nos vinaigres sont garantis purs. Envoyez pour les prix et les échantillons. Nommez la *Minerve.*

L. A. BOURRET & Cie
PROPRIETAIRES
19, rue St Vincent, Montreal
Boite 144, Bureau de Poste
MUNDERLOH & Co.,
Agents Généraux.
285 a

DAWES & CO

BRASSEURS

India Pale Ale et XX Mild ale
Extra et XXX Stout Porter
(EN FUT ET EN BOUTEILLES)

SAND PORTER

PINTES ET CHOPINES

Les familles sont servies à domicile

Bureau : 181, rue St Bonaventure

16e — MONTREAL

The MONTREAL BREWING Co

Informe ses pratiques que son stock de BIERES et PORTERS, de 1re qualité, est plus considérable que jamais. Nous pouvons aujourd'hui satisfaire nos pratiques et nous espérons qu'elles continueront à nous donner leurs commandes qui seront promptement exécutées.

THE MONTREAL BREWING Co.,
10 à 20, rue Jacques-Cartier

J. S. MAYO

9, rue Commune, Montréal
Importateur et fabricant
D'HUILES LUBREFIANTES
DE TOUTES SORTES

Spécialités :
Huile a cylindre,
Huile a machine a coudre,
Huile de lard,

A vendre à des prix très réduits et à des conditions libérales. 205 a

AU BON MARCHE

ALP. VALIQUETTE

Importateur de marchandises sèches en gros et en détail

Nos 31 et 33 rue Saint Joseph

J'ai décidé, à la demande d'un grand nombre de mes pratiques, de commencer plus à bonne heure ma vente annuelle pour faire place. **LUNDI, le 8 courant,** sera l'ouverture, et je prie tous ceux qui désirent profiter de la grande réduction des prix, de venir à bonne heure afin d'éviter l'encombrement.

Indiennes anglaises de grande largeur, de 10c, 12c et 14c, réduite à 6, 8 et 10c.

Coton fort, coton carreauté, coton à chemises réduits aux prix du gros.

Etoffes à robes en grande variété, de 15c, 20c et 25c, réduites à 10c, 12c et 15c.

Batiste unie, batiste croisée, jeannette réduits aux prix en gros.

Velveteen barré, valveteen moiré, velveteen brocard, de 75c à 90c, réduits à 35c et 45c.

Velours de soie moiré, velours de soie estampé, velours de soie barré, réduits aux prix du gros.

Les célèbres soies moirées gros grains de l'anson, valant $1, réduites à 55c.

Satin uni, satin barré, satin moiré, réduit au prix du gros.

Cachemire noir, cachemire de couleur, valant 40 et 50c, réduit à 25 et 29c.

Corps et caleçons, valant $1, réduits à 75c.

Chemises blanches et de couleur, valant $1.25 et $1.50, réduites à 65 et 75c.

Cols, collets, écharpes en soie et en chemire, réduits au prix du gros.

Manteaux réduits au prix de la manufacture.

Etoffes à manteau valant $1, $1.50 et $1.75, réduites à 50, 60 et 75c.

Une réduction de 40 pour cent sur toutes les autres marchandises non mentionnées dans cette annonce.

ETOFFES A ROBES

Nous sommes résolus de débarrasser ce département avant d'acheter notre **FONDS ANNUEL,** et c'est pourquoi nous offrons au public des avantages particuliers en fait d'**ETOFFES A ROBES.**

Il ne reste plus que quelques-unes de ces Emprises-Cords à **10c.**

Il ne reste que quelques-unes de ces serges tout laine à **15c.**

MANTEAUX!

C'est la saison la plus profitable que nous ayons jamais eue dans ce département. Pourquoi? Parce que femmes et enfants ont les dernières nouveautés, les étoffes les plus élégantes, le meilleur ajustement et la plus grande valeur.

Un superbe assortiment de **DOLMANS FRANÇAIS** de **$8.50 à $10.50.**

COUVREPIEDS!

Pour couvrepieds, flanelles, draps de lits, wincey allez chez LIGGET & HAMILTON.

NAPPES!

Nappes blanchies et nappes de toile écrue, nappes de toile, serviettes de table et serviettes à dessert, venant d'être reçues. Elles n'ont pas d'égales pour la valeur.

TWEEDS!

Chacun devrait venir visiter notre assortiment de tweeds écossais et anglais, avant d'aller acheter ailleurs.

Rappelez-vous que notre tailleur M. Malo, est le meilleur tailleur de la ville.

LIGGET & HAMILTON
47 et 49, rue Saint Joseph
Ancienne église Saint George
79

GRANDE VENTE

SANS RESERVE

— DE —

DEUX FONDS DE BANQUEROUTE

SE MONTANT A

— $40,000 —

Le soussigné ayant décidé d'abandonner les affaires, vendra à moitié prix tout son fonds de marchandises sèches, provenant des faillites de LeCavalier & Jacques et A. Marcotte.

— Au No 293 —

RUE SAINT LAURENT

(Coin de la rue Mignonne)

ENSEIGNE du MOUTON BLANC

Empressez vous de nous faire une visite. Un seul prix est demandé.

H. GIRARD

L'HIVER

est généralement rigoureux en Canada, et, bien que nous n'ayons pas encore beaucoup souffert du froid depuis le commencement de la saison, nous ne serons certainement pas épargnés et nous devons prendre nos précautions d'avance. De chauds

VÉTEMENTS

nous évitent souvent de payer des comptes d'un chiffre élevé aux médecins et il est plus satisfaisant de dépenser de l'argent pour cette fin. Nous recommandons nos pardessus doublés, confectionnés dans les derniers goûts avec nos nouvelles étoffes, ainsi que nos célèbres habillements et étoffes de fabrique d'Ecosse, car nous sommes certains que tous ceux qui en ont acheté en ont été parfaitement

SATISFAITS

Les propriétaires surveillent eux-mêmes la confection de tous ces vêtements. Vous vous féliciterez d'avoir fait des épargnes en achetant, à notre établissement, des habillements pour votre propre usage et celui de vos enfants et, une fois que vous nous aurez fait une visite,

VOUS REVIENDREZ

J. G. KENNEDY & Cie,
39 — **31 et 33, rue Saint Laurent.**

GIBB & Co

Recevant chaque semaine des

ÉTOFFES DE CONFECTION

Et de MERCERIES pour l'hiver, sollicitent une visite. 16

ETOFFES FRANCAISES

GRAND ASSORTIMENT

Nouvellement reçu

Chez L. P. de TONNANCOUR

MARCHAND-TAILLEUR

No 119, RUE NOTRE-DAME

LISEZ CECI!

THE DU JAPON de la première saison, 25 cts seulement par livre, au MAGASIN DE THE de

M. E. A. NIGHTINGALE,
No 143, rue Saint Laurent

BALS ET SOIRÉES

Un assortiment considérable de tous les derniers genres

D'Eventails Français,

EN PERLE ET EN IVOIRE

AUSSI

PORTE-BOUQUETS

En argent pur et en électro-plaqué

PORTE-FLEURS EN CRISTAL

Sur des plateaux de velours et plateaux en miroirs pour décorer les tables à manger

Nous avons constamment un assortiment complet de magnifiques candélabres de fantaisie et une grande variété d'abat-jour et d'ornements de candélabres.

R. Sharpley & Fils

BIJOUTIERS

282 et 284, RUE NOTRE-DAME

POUR ACHETER DE BONNES BIJOUTERIES,

—TELLES QUE—

Chaines, Montres, Plateaux, services à thé, Sets de deuil, etc., etc.,

Il faut aller chez

L. H. NOEL

(FILS DE MARCELIN NOEL)

37 — RUE SAINT LAURENT — 37

Aussi Pendules, Régulateurs, Cadrans, et toutes sortes de bijouteries réparées.

TOUT EST GARANTI

ENCRE INDELEBILE

S'imprimant avec des étampes en caoutchouc

Marquez votre linge avec la nouvelle encre indélébile de Thompson. Elle ne s'efface pas au lavage. **Prix, 25c la bouteille.** A vendre par **C. E. THOMPSON,** manufacturier d'étampes en caoutchouc, en acier, rubans en cuivre, etc., **341, rue Notre-Dame, Montréal.**

Gravures sur bois et dessins exécutés à bref délai. 276

TEMPS D'INACTIVITE

Janvier est pour nous le temps le moins occupé, mais si vous êtes sages vous en profiterez pour faire teindre ou nettoyer, tout prêts pour le printemps vos robes de soie et vos manteaux de velours. Nous nettoyons aussi parfaitement, d'après notre nouveau procédé, les habits d'été que vous avez mis de côté sales et qui sont susceptibles d'être piqués des mites. Tout ouvrage exécuté par nous est garanti sans égal dans le Canada. Teinturiers qui ont obtenu la médaille d'or.

BRITISH AMERICAN DYEING CO

Bureaux : No 221, rue Saint Joseph.
" No 221, rue McGill.
" No 691, rue Sainte Catherine—28

WANZER

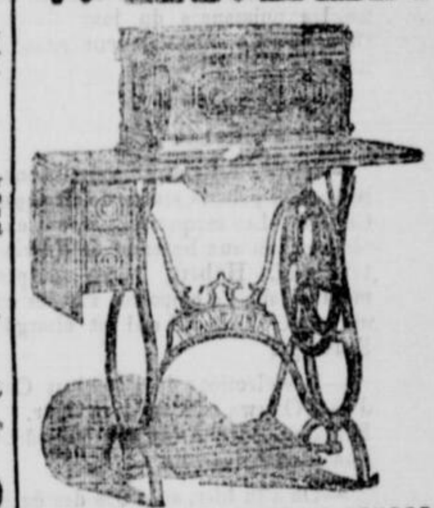

CONCOURS DE MACHINES A COUDRE

Lisez ce qui suit :

1882, TORONTO — Seule médaille décernée en Canada.
1880, MONTREAL — Premier prix et diplôme de première classe.
1881-82 — Aucun prix d'accordé à Montréal.
1861 à 1882 — Premier prix à toutes les expositions, **200 fois, Dublin, Paris, Philadelphie, en Australie, etc.**

Seule fabrique importante en Canada de machines à coudre à bras d'acier.

Garanties pour cinq ans.

WILLIS & CO

402 et 404, rue Notre-Dame

Coin de la rue Saint Pierre, Montréal.

N. B. — Sa aire ou commission élevé à les agents bons fide. 14

FABRIQUE DE MACHINES A VAPEUR "ST LAWRENCE"

No 68, rue de la Commune

Entre les rues King et Queen vis-à-vis le bassin des vapeurs de la ligne Ontario

Machines à vapeur des plus perfectionnées, à forte pression, composées et avec condenseurs. Machines de toutes sortes pour moulins. Courroies et poulies. Chaudières de tous genres, en acier et en fer. Machines à vapeur et autres dessinées sortiées toujours en magasin. Réparations exécutées sans retard.

W. T. BARTLEY & Cie,
Montréal.

118 a

MONTREAL

BRASS WORKS

—:o:—

Robt Mitchell & Co

FABRICANTS

D'Articles à l'usage des Mécaniciens, Plombiers et ouvriers dans les appareils a gaz

—o—

LUBRIFICATEURS

A ACTION CONTINUE

13 février 129

CANADA

Montréal, Mercredi, 14 Février 1883

LETTRE D'OTTAWA

12 février.

La séance, aujourd'hui, a été consacrée à l'adresse, qui a été proposée et secondée au sénat par l'honorable Dr Robitaille et l'honorable John O'Donohoe; à la Chambre par M. Charles Tupper, le jeune député de Pictou, et M. Josiah Wood. L'honorable M. Robitaille est de la province de Québec, l'honorable M. O'Donohoe de la province d'Ontario, M. Tupper de la Nouvelle-Ecosse et M. Wood du Nouveau-Brunswick. On ne pouvait faire un partage plus équitable, et voilà autant de provinces contentes.

L'année prochaine, Manitoba, l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie diront sans doute que c'est leur tour et feront valoir leurs droits, ou plutôt ceux de leurs représentants. Pour satisfaire tout le monde, il ne faudra rien moins bientôt que trois ou quatre proposeurs et secondeurs.

Quoiqu'il en soit, les discours, cette après-midi, ont été excellents. A la Chambre, M. Tupper a produit une bonne impression. Il joint aux avantages extérieurs, à une belle figure et un air fort distingué, une voix souple et agréable. Il ressemble beaucoup à sir Charles, son père. M. Wood a très bien parlé aussi. Il est plus ferme que M. Tupper, qui paraissait quelque peu intimidé.

L'un et l'autre ont commenté le discours du trône, qui n'annonce pas un programme bien étendu, mais qui indique une situation si heureuse pour le pays.

L'honorable M. Blake entreprend ensuite une fantaisie oratoire, qui ne manque ni de brillant ni de ridicule, sur le Discours du Trône. Il la reprend après dîner et s'écoute parler jusqu'à neuf heures. Son grand grief contre le gouvernement, c'est que celui-ci s'est arrangé de manière à gagner les élections générales. M. Blake a cela sur le cœur, ce qui est assez naturel, mais il aurait pu épancher sa douleur en moins de temps.

Sir John lui répond brièvement et tâche de le consoler; puis, après quelques mots de l'honorable Peter Mitchell et de M. Tassé, l'adresse est adoptée à l'unanimité.

On expédie ensuite quelques affaires de routine, et la Chambre s'ajourne à dix heures et demie.

***

Le seul discours français, au sénat, a été celui de l'honorable M. Robitaille, qui a parlé environ une demi-heure et fait un bon début. L'honorable M. O'Donohoe a été bref aussi. L'honorable M. Scott, le chef de l'opposition dans la Chambre Haute, a relevé ensuite quelques mots du discours du trône. L'honorable M. Pelletier a adressé quelques félicitations au gouvernement et déclaré que l'opposition laisserait voter l'adresse à l'unanimité.

Puis M. Bellerose ayant fait sa petite sortie annuelle et inoffensive contre les puissances du jour le sénat adopte l'adresse et s'ajourne avant six heures.

∴

Petites notes:

—Il y a eu dix-sept soumissions de sculpteurs pour la statue de sir George Cartier. Les maquettes seront exposées demain aux bureaux de l'agriculture. M. Hebert, notre sculpteur montréalais, l'a emporté sur ses concurrents. C'est lui qui est chargé de l'ouvrage.

—Les élections de l'Institut Canadien d'Ottawa ont eu lieu hier. M. Benjamin Sulte a été élu président à l'unanimité des voix.

—On a lu hier, au prône des églises de la ville et du diocèse, un mandement important de Mgr Duhamel sur les journaux.

13 janvier.

Séance nulle aujourd'hui. La Chambre s'est ajournée à quatre heures dix. Il a été question des naufrages qui ont lieu si fréquemment sur nos grands lacs.

Personne n'a été tenté de parler après M. Dawson, qui s'est constitué le chantre funèbre de ces lugubres noyades. On a versé un pleur et promis de voir à la chose autant que faire se pourrait.

La Chambre ne demande pas mieux que d'arrêter ces désordres et ces désastres si la chose est en son pouvoir, mais elle a des doutes à cet égard. Elle ne croit pas à sa toute puissance dans cet ordre de choses.

∴

Il y a deux ou trois grands dîners ce soir.

LETTRE DE QUÉBEC

Québec, 12 février.

La semaine dernière, si calme à son commencement, a vu à la fin une séance orageuse. M. Picard, un ami des plus dévoués du gouvernement, proposa, comme vous le savez, un amendement au projet de loi des pétitions de droit. Il visait, dit-on, M. McGreevy et M. Macdonald en demandant que la nouvelle législation ne pût s'appliquer qu'aux réclamations à venir. Ce coup, venant d'un fidèle partisan, prit la députation par surprise. M. Stephens dut seconder la proposition de M. Picard, aucun député de la droite n'ayant consenti à lui rendre ce petit service. M. Mercier revint à la charge et rejeta ce qu'il avait admis en principe la veille. Cela surprit fort les deux côtés de la Chambre et l'on vit bien qu'on voulait à tout prix embarrasser le gouvernement. Après une discussion animée, M. Mousseau se leva pour prononcer l'un des discours les plus remarquables de la session. Il parla avec force et chaleur, appuyant surtout sur le peu de consistance du chef de l'opposition et sur la nécessité d'enlever au gouvernement, à tout gouvernement, le règlement toujours délicat et plein de difficultés des réclamations contre l'Etat. Ce discours fut couvert d'applaudissements et M. Picard entendit déclarer sa proposition perdue sur division.

A l'avenir la province de Québec sera donc sur le même pied que le gouvernement fédéral et celui d'Ontario. Tant mieux pour nos gouvernants, tant mieux pour les sujets. Quelle source de soupçons, d'accusations et de misères va enfin disparaître du milieu de nous! Les juges auront prononcé: tout le monde acceptera leurs décisions avec confiance. Que d'enquêtes coûteuses au dernier point, sans résultats aucuns bien souvent, on eût empêchées avec un tel système!

∴

Vendredi soir, la députation a mis la dernière main à la loi concernant les prisons communes, et telle qu'elle est, cette loi est excellente sous tous les rapports, pleine de garanties pour les municipalités et le gouvernement. Elle diminue les charges dans un sens et assure la sanction des lois concernant les vagabonds. La question légale fut discutée par MM. Flynn, Mercier, Asselin, Nantel et Mousseau.

∴

La semaine devait se terminer par une soirée, digne pendant de celle du septuor Haydn. On sait le bon goût, la délicatesse et le savoir faire de M. Taillon: c'est dire que sa réception de samedi a été l'une des plus brillantes affaires qu'on ait vues encore à Québec. Les membres de la législature étaient réunis, mêlés à ce qu'il y a de plus distingué dans la société française et anglaise de la capitale. Après un délicieux goûter, on se sépara tard dans la nuit, tous se promettant bien de ne jamais oublier une si joyeuse fête de famille.

∴

Je crois savoir que l'on travaille énergiquement à l'élaboration d'un projet de loi concernant les mines de cette province. Qu'il y ait chez nous des richesses minières peut-être égales à celles des Etats-Unis, cela est généralement admis. Les Américains sont venus chercher 750,000 tonnes de notre fer: ils exploitent déjà sur une grande échelle les mines d'or de la Beauce; nos gisements de phosphates dans le comté d'Ottawa valent 20 pour cent de plus que ceux de nos voisins et sont infiniment plus considérables en étendue. Seulement, d'où vient que l'exploitation de ces ressources soit encore relativement restreinte? C'est que, je le crains bien, notre loi des mines n'est pas ce qu'elle devrait être si l'on veut suivre l'exemple des Etats-Unis. Le système, là, consiste principalement à activer l'initiative des découvreurs (prospectors) et des exploitateurs. Ici, il me semble que c'est tout le contraire. Aujourd'hui que nous avons besoin d'augmenter les ressources du gouvernement, si nous voulons marcher de l'avant, ne serait-il pas à propos de rechercher un système qui, tout en développant l'exploitation plus générale des mines, rapporterait encore un revenu considérable à la province? C'est là une question de la plus haute importance, qui devra s'imposer à nos législateurs dans un avenir prochain.

Nos forêts diminuent chaque année: il viendra un temps où nous ne pourrons pas en tirer le revenu actuel, le plus fort du gouvernement. C'est alors qu'il faudra chercher ailleurs; et c'est dans une vente fructueuse des terrains miniers que tout probablement, nous trouverons ce qui nous fera défaut d'un autre côté.

∴

M. Mousseau présentera cette semaine son projet de loi sur les réformes judiciaires qu'il entend établir cette année. Ce ne sera là qu'un commencement et on peut s'attendre à une sage législation sur cette importante matière, dès l'année prochaine.

∴

Un journal de Trois-Rivières s'en donne contre la députation au sujet du bill des 15 centins. On conçoit très bien la mauvaise humeur du confrère: il voit son influence réduite à une très simple expression dans son district; rien ne lui va, rien ne lui réussit! Et dire que la députation ne s'occupe de ce grand journal que juste ce qu'il faut pour faire voir son insignifiance!

LA PRESIDENCE DES CHAMBRES

Un journal signale le fait que la députation française, qui avait coutume d'avoir un des siens soit à la présidence du Sénat, soit à la présidence de la Chambre, à Ottawa, n'a plus ni l'une ni l'autre depuis le remplacement de l'honorable M. Blanchet par l'honorable M. Kirkpatrick. Il est vrai que l'élément français n'est pas représenté, pour le moment, à la présidence, mais rien n'indique que cela doive durer toujours. Et puis, il serait inexact de dire que la chose arrive pour la première fois. Elle ne s'était pas encore vue sous un gouvernement conservateur, mais elle a été la règle sous le cabinet libéral de 1873-78.

De 1867 à 1873, nous avons eu le président du Sénat. Cette charge fut remplie d'abord par l'honorable M. Cauchon, puis par l'honorable M. Chauveau. Celui-ci ne l'occupa qu'une année et dut l'abandonner en 1873, à l'avénement des libéraux, qui le remplacèrent par l'honorable M. Christie. Le président du Sénat a toujours été choisi depuis lors parmi nos concitoyens d'origine anglaise.

A la Chambre des Communes, le premier Orateur français a été l'honorable M. Blanchet, qui fut élu en 1878, à l'avénement du nouveau ministère conservateur.

Voilà les faits. Sous les libéraux, exclusion des Canadiens-Français de la présidence; sous les conservateurs partage des deux charges entre les deux nationalités.

Ce partage a été comme entendu dès l'origine de la Confédération, et nul doute que l'usage n'est que temporairement suspendu. Comme les deux langues sont également officielles au parlement d'Ottawa et que les deux grands groupes, l'un de langue anglaise, l'autre de langue française, y sont sur le même pied, l'on considérait et l'on considère encore que la présidence de l'une des deux Chambres devait nous être dévolue.

En attendant, toutefois, qu'on revienne à cette pratique, ce qui n'est pas contesté, c'est que l'Orateur et le président du Sénat doivent pouvoir entendre et parler les deux langues. L'honorable M. Macpherson et l'honorable M. Kirkpatrick remplissent cette condition et sont en état de parler le français, de lire les avis et de rendre leurs décisions dans notre langue, tout comme le gouverneur-général lui-même, qui lit toujours dans un français irréprochable le discours du Trône.

L'ADRESSE "EN REPONSE"

A propos de l'adresse en réponse au discours du trône, qui a été si bien proposée lundi, aux Communes, par M. Tupper, le nouveau député de Pictou, on ne lira pas sans intérêt le tableau suivant, qui indique les proposeurs de l'adresse dans les deux chambres, avec les dates des sessions depuis 1867.

Le premier parlement du Canada se réunit le 6 novembre 1867. Voici pour ce parlement:

PREMIER PARLEMENT

Année	Ouverture	Proposeur de l'adresse	Secondeur de l'adresse	Prorogation
Le Sénat				
1867...	6 novembre	G W Allan	J McCully	22 Mai 1868
1869...	15 avril	Dr Lacoste	D Wark	22 juin
1870...	16 février	J B Benson	B R Dickey	12 mai
1871...	15 février	A Macfarlane	J F Armand	14 avril
1872...	11 avril	M A Girard	J Robertson	14 juin
Chambre des Communes				
1867...	6 novembre	C Fisher	Dr Desaulniers	22 mai 1868
1869...	15 avril	W M Simpson	J Bolton	22 juin
1870...	16 février	A W Savary	J Scriver	12 mai
1871...	15 février	Dr Lacerte	G Kirkpatrick	14 avril
1872...	11 avril	H Nathan	R Cutler	14 juin

Le deuxième parlement, élu en 1872, se réunit deux fois en 1873, et fut dissous en janvier 1874. Voici, aussi, pour ce parlement:

SECOND PARLEMENT

Année	Ouverture	Proposeur de l'adresse	Secondeur de l'adresse	Prorogation
Le Sénat:				
1873... 1ère s	5 mars	A Vidal	M H Cochrane	13 août
1873... 2de	23 octobre	G Alexander	D Montgomery	7 novembre
La Chambre des Communes:				
1873... 1ère s	5 mars	S Tobin	A L Palmer	13 août
1873... 2de	23 octobre	H B Witton	L F G Baby	7 novembre

Puis le parlement libéral de 1874, qui fit cinq sessions:

TROISIEME PARLEMENT

Année	Ouverture	Proposeur de l'adresse	Secondeur de l'adresse	Prorogation
Le Sénat:				
1874...	26 mars	E G Penny	C E Pinet	26 mai
1875...	4 février	D Wark	P Baillargeon	12 avril
1876...	10 février	A Paquet	E L Leonard	12 avril
1877...	8 février	A Hope	R Haythorne	28 avril
1878...	7 février	R Thibaudeau	J D Lewin	10 mai
Chambre des Communes				
1874...	26 mars	Thos Moss	W Lauder	26 mai
1875...	4 février	L H Fréchette	Colin Macdougall	12 avril
1876...	10 février	G E Casey	H T Taschereau	12 avril
1877...	8 février	D Guthrie	F Béchard	28 avril
1878...	7 février	G E De St Georges	J Charlton	10 mai

Enfin le parlement conservateur de 1878, avec ses quatre sessions, dont la dernière a eu lieu en 1882:

QUATRIEME PARLEMENT

Année	Ouverture	Proposeur de l'adresse	Secondeur de l'adresse	Prorogation
Le Sénat:				
1879...	13 février	F Cornwall	C DeBoucherville	15 mai
1880...	12 février	F X A Trudel	A Vidal	7 mai
1880—'81	10 décembre '80	T N Gibbs	A W McLelan	21 mars
1882...	9 février	M McInnes (Hamilton)	M Ogilvie	17 mai
Chambre des Communes:				
1879...	13 février	P De St Croix	J. Tassé	15 mai
1880...	12 février	Brecken	P Hurteau	7 mai
1880... '81	10 décembre	M H Richey	F Vanasse	21 mars
1882...	9 février	Jas Beatty / M Bergeron	M Gaillt	17 mai

L'ANGLETERRE ET LE CANADA

Les documents officiels et les livres bleus sont à l'ordre du jour. Ils contiennent des données qui sont, comme toujours, intéressantes à voir, ou à revoir. Telle est la suivante, qui indique les effets du système protecteur sur le commerce du Canada avec l'Angleterre:

IMPORTATIONS D'ANGLETERRE

1878	1881
$37,431,180	$43,583,808
	37,431,180
Augmentation......	$ 6,152,628

IMPORTATIONS DES ETATS-UNIS

1878	1881
$48,631,739	$36,704,112
	48,631,739
Diminution........	$11,927,627

COMMERCE GÉNÉRAL DU CANADA

1878	
Grande-Bretagne......	$83,373,719
Etats-Unis......	73,876,637
En faveur de la Grande Bretagne......	$ 9,496,082
1881	
Grande-Bretagne......	$97,335,378
Etats-Unis......	73,570,337
En faveur de la Grande-Bretagne......	$23,765,041
	9,496,082
Augmentation de notre commerce avec la Grande-Bretagne en trois ans........	$14,268,969

Depuis l'établissement du nouveau tarif, nos importations d'Angleterre ont augmenté et nos importations des Etats-Unis ont diminué. Il en a été de même de nos exportations. Cet état, qui se rapporte à 1881, est à peu près le même pour 1882. Il détruit une des prédictions libérales au sujet du tarif, savoir: que la protection ruinerait notre commerce avec l'Angleterre. Il en est de celle-là comme des autres, du reste.

ECHOS DU JOUR

Le baron d'Eisendecker, récemment appelé au poste d'ambassadeur allemand à Washington, est arrivé par le dernier steamer de Hambourg.

—

Les conservateurs d'Ottawa, réunis en convention lundi soir, ont continué leur confiance en M. Baskerville et l'ont choisi comme le porte-étendard du parti aux prochaines élections locales d'Ontario.

—

Les imprimeurs n'ayant pu livrer hier soir les estimations budgétaires, l'honorable M. Wurtele a du remettre à aujourd'hui son discours sur le budget, qui sera prononcé à trois heures cette après-midi.

—

L'Assemblée législative de Manitoba aura à faire le choix d'un président à sa prochaine session, M. Gilbert McMicken, qui avait été élu à cette position en 1879, ne s'étant pas porté candidat aux dernières élections.

—

Le congrès américain se propose de nommer un commissaire spécial chargé de visiter toute l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud, en vue d'augmenter les relations commerciales entre les Etats-Unis et les autres pays.

—

M. Benjamin, célèbre avocat de Londres, vient de fermer son bureau. Il a occupé pour la province de Québec dans la cause contre les assurances. Il avait été vice président de la Confédération du Sud, durant la guerre de la sécession.

—

Un journal de Cahors a publié cette annonce:

Un service sera célébré à l'église paroissiale le jeudi, 18 janvier, à 8 heures du matin, pour le repos de l'âme de M. Gambetta.

—

On a fait circuler aux Etats Unis un bon nombre de billets de la Consolidated Bank. Ces billets avaient été gravés pour la banque elle-même, mais quelques paquets ont été volés avant qu'ils fûssent signés. La banque a commandé un nouveau modèle.

—

Le *Globe* a accusé le *Mail* de n'avoir pas encore payé les ouvriers qui ont travaillé à la construction de ses ateliers; le *Mail* répond qu'il a payé ses entrepreneurs, et qu'il n'a rien à faire avec le reste, et demande que le *Globe* lui fasse des excuses.

On attend le second acte.

—

Après avoir été escorté au parlement par une procession aux flambeaux, M. Gagnon a prononcé son premier discours en chambre en faveur de la mesure du gouvernement concernant la pétition de droit. Le farouche député de Kamouraska ne s'attendait pas probablement à un pareil début. Mais une fois n'est pas coutume.

—

La nomination d'un officier général du grand état-major allemand au commandement de la frontière entre Kœnigsberg et Thorn indiquerait que les rapports entre les gouvernements allemand et russe seraient tendus. Le *Standard*, qui donne cette nouvelle venue de Berlin, fait remarquer que c'est également un officier général du même grand état-major qui commande la frontière du côté de Metz et de Strasbourg.

—

On sait combien les Américains ont soulevé de préjugés contre les grands propriétaires d'Europe qui gardent des forêts immenses pour le seul plaisir de la chasse, au lieu d'y semer du blé ou d'y nourrir du bétail. Voici maintenant qu'un Américain enrichi veut se donner le même luxe en Ecosse. M. Winans—tel est son nom—a loué une propriété d'un M. Mackenzie et il veut en chasser les fermiers et remplacer leurs moutons par du gibier à poil et à plume. M. McKenzie a défendu les intérêts de ses tenanciers, et les tribunaux lui ont donné gain de cause. Ce n'était pas la peine de dire tant de mal de la duchesse de Sutherland parce qu'elle avait obligé ses fermiers d'émigrer en Amérique.

—

On trouve dans un rapport qui vient d'être publié sur la composition de l'armée anglaise au point de vue de la nationalité, que les Irlandais y figurent pour un cinquième, les Ecossais pour un treizième environ et les Anglais pour plus des sept huitièmes. Le reste se compose de Canadiens, d'Australiens et d'habitants des autres colonies. Le nombre exact des Anglais y est de 124,434, des Irlandais de 36,945 et des Ecossais de 13,723.

—

Les scellés apposés, après la mort de M. Gambetta, à Ville-d'Avray, ne sont pas encore enlevés. Il a été décidé qu'ils seraient brisés en présence d'un haut fonctionnaire et de l'archiviste en chef du département de la Seine.

Tous les papiers ayant appartenu au défunt seront examinés, et tous ceux qui paraîtront avoir un intérêt quelconque pour le gouvernement seront déposés aux archives. Cette opération durera environ deux jours; la famille pourra alors prendre possession de la propriété.

—

Après les pommes de terre, les vignes, voici que l'épidémie menace le café. Dans certains districts des Indes, il est menacé d'une disparition complète, quoique graduelle. En premier lieu, un fungus de petite taille apparaît sur une simple feuille, puis se multiplie, attaque toutes les feuilles et cause la mort de l'arbuste. Ceylan, Java et les Iles Fiji sont ravagés par cette nouvelle épidémie. Dans ces dernières îles, le gouvernement a pris des moyens énergiques et toutes les plantes attaquées ont été brûlées.

—

Périodiquement, on découvre du charbon dans notre pays. On se rappelle toute l'excitation créée à Québec, il y a quelques années, par de semblables rumeurs.

Cette fois-ci, ce serait le tour d'Ontario, et le voisinage de la ville de Whitby prouverait clairement qu'il ne faut pas du tout se fier aux hommes de la science. On aurait trouvé deux lits de charbon, dont le premier, de 9 pieds d'épaisseur, à 250 pieds de profondeur. Les propriétaires songeraient à commencer une exploitation sérieuse.

BARREAU

Hier matin l'assemblée des membres du barreau, convoquée pour adopter des résolutions de condoléance, à l'occasion de la mort de M. Henry Judah, a eu lieu au palais de justice.

On a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Proposé par MM. Strachan Bethune et Joseph Doutre, C. R.:

"Que les membres du barreau ont appris avec le plus profond regret la mort de leur estimé confrère, M. Henry Judah, C. R, qui, durant une longue carrière professionnelle, a su, par ses éminentes qualités et son talent remarquable, mériter la confiance du barreau en général."

Proposé par MM. J. A. Ouimet et J. M. Loranger, C. R.:

"Que, comme marque du respect et de l'estime que le barreau a pour la mémoire de son confrère, il assiste en corps à ses funérailles et porte le deuil pendant un mois."

"Proposé par MM. A Blanchard et L. G. Macdonald:

"Que copie des présentes soit transmise à la famille du défunt, comme témoignage de la sympathie que les membres du barreau ressentent pour elle dans son affliction."

Proposé par MM. J. O. Joseph et C. H. Stephens:

"Que les présentes propositions soient publiées dans les journaux."

ASSOCIATION SAINT JEAN-BAPTISTE

Lundi soir, 12 février, a eu lieu l'assemblée annuelle de la société Saint Jean-Baptiste pour l'élection des officiers généraux.

M. Jérémie Perreault, qui occupe le fauteuil de la présidence, fait connaître le but de l'assemblée.

M. J. L. Barré, trésorier-général, présente ensuite un état des finances de l'association. Cet état, qui accuse un déficit de $464, sera accepté quand les auditeurs, MM. Ths Gauthier et O. Turgeon, auront fait leur rapport.

L'assemblée procède ensuite à l'élection des officiers généraux.

Il est proposé par M. J. H. Leblanc, appuyé par M. Adol. Ouimet:

"Que M. Jérémie Perreault soit nommé président général de l'association Saint Jean-Baptiste de Montréal."

Cette proposition et les suivantes sont unanimement adoptées.

Proposé par M. Horm. Laporte, appuyé par M. E. D. Leduc:

"Que M. Gilbert Mireault soit nommé 1er vice-président."

Proposé par M. Adol. Ouimet, appuyé par M. Cléroux, MD:

"Que M. Marcelin Noel soit nommé 2ème vice-président."

Proposé par M. J. L. Barré, appuyé par M. S. D Vallières:

"Que M. I. A. Beauvais soit nommé trésorier."

Proposé par M. J. H. Leblanc, appuyé par M. A. A. Gauthier:

"Que M. Ths Gauthier soit nommé assistant-trésorier."

Proposé par M. Adol. Ouimet, appuyé par M. Gust. Lamothe:

"Que M. A. D. Lacroix soit réélu secrétaire-archiviste."

Proposé par M. A. A. Gauthier, appuyé par M. le Dr Cléroux:

"Que M. Art David soit nommé assistant-secrétaire-archiviste."

Proposé par M. J. H. Leblanc, appuyé par M. Frs Martineau:

"Que M. Gust. Lamothe soit réélu secrétaire-correspondant."

Proposé par M. Frs Martineau, appuyé par E. S. D. Vallières:

"Que M. Noé Bourassa soit nommé commissaire-ordonnateur."

Des remerciements sont ensuite votés aux officiers sortant de charge et aux journaux qui ont publié gratuitement les annonces de l'association.

Et la séance est levée.

A. D. LACROIX,
Secrétaire-archiviste.

COMPAGNIE DE NAVIGATION RICHELIEU ET ONTARIO

Le rapport annuel des directeurs de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario a été distribué hier aux actionnaires.

Les recettes totales de l'année 1882 ont été de $504,226 contre $492,976 en 1881.

Les bénéfices se sont montés à $85,806 qui, ajoutés à la réserve de l'année dernière, $33,309 et au profit de la vente du vapeur "l'Assomption," forment un total de $112,116

De cette somme on doit déduire les dividendes semi-annuels de 3 pour cent, soit: $95,340; laissant une balance de $26,776 à reporter à l'année courante.

On a dressé un tableau indiquant les recettes et dépenses des vapeurs "Trois-Rivières" et "Bohemian," depuis 1875 jusqu'au 31 décembre dernier, d'où il ressort que le "Trois-Rivières" a constamment occasionné une perte annuelle de $5,000 en moyenne, à l'exception de la dernière année où les bénéfices de ce vapeur ont été de $9,182.

Pendant la même période, le "Bohemian" a figuré au compte des pertes, sauf en 1879 où le gain s'est élevé à $3 190. Ce vapeur a réalisé plus de $5,000 de bénéfices l'année dernière.

Certaines réformes ont déjà été opérées et la compagnie a l'intention d'en faire d'autres encore.

Le système des repas à toute heure, comme cela se fait en Europe et sur les navires américains, sera adopté.

Le numérotage et l'enregistrement des bagages seront simplifiés.

Dans les vapeurs du Haut-Canada, le bois a été remplacé avantageusement et à meilleur marché par le charbon.

Les vapeurs contiendront tout ce qui peut contribuer au confort des voyageurs et les directeurs entrevoient un avenir brillant pour la compagnie

Sur la liste des actionnaires, M. L A Sénécal, président de la compagnie, figure comme possédant 559 actions, la succession de sir Hugh Allan (ex-président) 18 seulement et les banques et courtiers 6000 actions.

BONNE SOIREE

Le concert d'hier soir, à la salle académique du Gésu, est de ceux que ne désavouerait aucune ville du continent américain. Un auditoire d'élite s'y était donné rendez-vous.

L'interprétation de l'oratorio de Noël, de Saint Saens,—une œuvre d'un classique achevé—a révélé le talent réel des exécutants, le bon goût judicieux et le mérite de la direction. On a constaté un progrès marqué chez les premiers.

Mlle Coderre n'a pas craint de s'attaquer au concerto en *ut* mineur de Bethoven (piano et orchestre) et elle l'a rendu de façon à laisser croire qu'il n'offre aucune difficulté sérieuse. Et l'on sait pourtant s'il en est hérissé, ce grand concerto. Elle y a mis une netteté et une perfection d'exécution qui ont soulevé les applaudissements des auditeurs.

La soirée s'est terminée par une originalité de Joncières, "Li Tsin" une scène chinoise à laquelle le chœur et Mlle Donnelly ont rendu pleine justice.

L'orchestre, conduit par M Couture, a eu son mot à dire pendant toute la soirée et il l'a dit très heureusement.

Que M Couture et les amateurs qui le secondent si bien nous donnent souvent de ces charmantes soirées musicales. Mais pour cela, il faut que le public fasse sa part, et celle-ci est d'autant plus agréable qu'elle consiste à aller goûter de la bonne et belle musique.

ACCIDENT

Le retard du train d'Ottawa que nous avons annoncé hier, a été causé par l'explosion d'un cylindre de la locomotive.

Le train se trouvait près de la Pointe-au-Chêne quand l'accident est arrivé qui l'a ainsi retardé de plusieurs heures. Pour regagner le temps perdu on a fait force vapeur sans arrêter à Calumet.

INCENDIE

Ce matin à une heure et demie un incendie s'est déclaré dans les écuries situées rue Dorchester, No 580, tenues par M William Ramage. A l'arrivée des pompiers, tout le bâtiment n'était qu'une masse de flammes, le feu s'étant propagé dans toutes les directions en un instant et ayant gagné les greniers à fourrage.

L'incendie fut circonscrit immédiatement mais les écuries furent complètement détruites ainsi qu'un certain nombre de traîneaux et les portes sont considérables.

Les chevaux ont été sauvés.

On a tout lieu de croire que ce sinistre est l'œuvre d'un incendiaire.

On dit qu'il n'y a pas d'assurances.

ACTION EN DOMMAGES

Au mois d'août dernier M. Power, en se rendant à Lachine, fut renversé de sa voiture par suite d'un obstacle obstruant la route; il s'infligea des blessures assez sérieuses et sa voiture fut brisée. Une action prise contre la municipalité du village Saint-Gabriel, fut renvoyée; la défenderesse ayant prouvé que l'accident avait eu lieu sur un chemin qui n'était pas sous son contrôle. Une autre action en dommages pour $1000 fut alors intentée par M Power contre les syndics des chemins à barrière, et ces derniers à leur tour procèdent contre M. Macdonald, par les ordres de qui une tranchée avait été percée en travers de la route, pour poser un tuyau d'assainissement.

COMMUNICATIONS

M. le Rédacteur,

La signature de "Charles Amesu" a été mon nom de plume durant quelques années. Si maintenant on veut s'en emparer qu'on le fasse, mais en me dégageant de toute responsabilité. Je ne demande que cela.

Tout à vous,

BENJAMIN SULTE.

—

La lettre suivante a été envoyée au directeur de la *Patrie*:

H. BEAUGRAND, Ecr.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que je cesse de recevoir votre journal à partir d'aujourd'hui.

Je considère que vos attaques réitérées contre M. Mercier sont injustifiables. Comme libéral et comme catholique, je suis fier de voir le député de Saint-Hyacinthe à la tête des libéraux de la province. Je ne pense pas qu'il y ait un seul libéral dans le pays qui approuverait la *Patrie*, s'il connaissait les mérites respectifs de M Beaugrand, qui exploite le parti libéral, et ceux de M. Mercier, qui cherche à le faire réussir.

Votre humble serviteur,

N. CHOQUETTE,
47, Carré Chaboillez,
Montréal.

On peut s'abonner a la MINERVE quotidienne pour la periode des sessions de Quebec et d'Ottawa, en nous faisant parvenir la somme de UNE PIASTRE.

☞ Payez votre compte pour la consommation du gaz au bureau de la Compagnie, coin des rues Saint-Jacques et Saint Gabriel, avant MERCREDI, le 14 courant, afin d'obtenir l'ESCOMPTE ☜

128—3

PERDU, un trousseau de 4 clefs à partir du bureau de poste et passant par le côté de la place d'Armes et par la rue Craig jusqu'à la rue Amherst. La personne qui le rapportera à ce bureau sera récompensée. 130 n

ON DEMANDE une bonne cuisinière canadienne pour aller à Melbourne, Canton de l'Est. Un bon salaire sera payé. S'adresser au bureau de la *Minerve* 130

ON A BESOIN d'un assistant teneur de livres et d'un commis d'expérience dans le commerce d'épiceries en gros s'adresser par écrit en mentionnant la dernière situation occupée. — S'adresser à ce bureau par lettre à C. 128-4

ON DEMANDE un ouvrier voiturier. Bon salaire. Ouvrage permanent. S'adresser à M. J. B. BONHOMME, Voiturier, Beauharnois. 126-6

ON DEMANDE un homme actif pour solliciter des abonnements pour l'*Opinion Publique*. On proposera des conditions avantageuses à une personne connaissant bien ce travail. Il faut posséder les deux langues. 124—3

ON DEMANDE à Saint-Joseph du Lac un bon notaire muni de bons certificats pour tenir toutes les affaires municipales tant du conseil des écoles et greffier de la cour des commissaires. S'adresser à JEAN-MARIE DÉRAGON, Maire. 117—m

ON DEMANDE des typographes canadiens-français. Emploi permanent. Salaire: $11.00 par semaine pour 58 heures de travail de jour; $12.50 pour 50 heures de travail de nuit. S'adresser chez MACLEAN, ROGER & Cie, Imprimeurs du Gouvernement, Ottawa. 129 6 c

M. D. C. BROSSEAU informe ses amis et le public qu'à la suite de l'incendie qui a détruit récemment le magasin d'épiceries de gros qu'il tenait sur la rue Notre-Dame, il a transporté son magasin au

No 37 SUR LA MEME RUE

en face de son ancien magasin, où il se fera un plaisir de servir ses anciennes pratiques comme par le passé.

125-6 D. C. BROSSEAU.

QUARTIER SAINT JACQUES

COMITES DE M. BOISMENU

460, rue Ontario

582, rue Sainte Catherine

538, rue Sainte Marie

Réunion tous les soirs.

130 Z. RENAUD, Secrétaire.

A VENDRE

UN LOT A BATIR de PRIX

Extrémité Est de la rue Sainte Catherine)

A proximité des ateliers du chemin de fer du Pacifique

Portant le No 486 sur le cadastre du quartier Sainte Marie, mesurant 80 pieds de front sur la rue Sainte Catherine et Stanley et 210 pieds de profondeur. Superficie, 16,800 pieds.

Ce lot, borné en front par deux rues, convient parfaitement pour y ériger une manufacture ou des résidences privées

En outre, la valeur de cette propriété située à proximité des ateliers du chemin de fer du Pacifique et d'autres fabriques augmentera certainement et cette vente offre une belle occasion de faire un placement avantageux.

S'adresser à JAMES SPIER, Aux bureaux de la Compagnie d'assurance "The Liverpool London and Globe Insurance Co." No 16 PLACE-D'ARMES

121—2 m B

A VENDRE

"Oriole Cottage" Sainte Anne de Bellevue

Site agréable, avec écuries, remises, glacière et autres dépendances; jardins et vignoble bien cultivés.

Six trains font le service tous les jours entre Montréal et Sainte Anne, aller et retour.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à R. K THOMAS, 131, rue Saint Jacques

1?8-3

BOIS! BOIS!

Bois de chauffage du Haut-Canada à $4.50 la corde, livré à demande. S'adresser à OWENS FRERES & CIE, Coin de la rue Ottawa et du Bassin du Canal.

126-12

INSTITUT DES BEAUX ARTS

Nous donnons ci-joint le programme des études de l'Institut des Beaux Arts:

Institut National des Beaux Arts, sciences, arts et métiers et industrie. No 80, rue Saint Gabriel, en face du Champ de Mars, sous la direction de M. l'abbé Chabert

"Faites aux autres ce que vous voudriez qu'il vous fût fait à vous-même."

Enseignement annuel, cours du jour et du soir. L'enseignement est gratuit pour les ouvriers.

Matières générales de l'enseignement:

Mathématiques, sténographie — Prof. Lanctôt, professeur de mathématiques et de littérature.

Exercices de dessin linéaire, arpentage architecture. Professeur Gordon, architecte

Problèmes de géométrie mécanique—Professeur T. Atkinson, médaille royale d'or d'Angleterre.

Physique, minéralogie — Professeur D. Crevier, médecin naturaliste.

Chimie, préparations pharmaceutiques—Professeur Dr Chivé, pharmacien.

Histoire naturelle, taxidermie — Professeur Lechevallier, naturaliste.

Dessin artistique:

Ornement, lettres ornementées, paysage, fleurs, tête, académie — Professeurs W. Lorenz, L. Capello, peintres d'histoire.

Perspective linéaire et artistique, dessin d'après la bosse, d'après la plante naturelle et d'après le modèle vivant, modelage, sculpture, esthétique — Professeur J. Chabert, directeur de l'Institut.

Peinture — Professeurs Chabert, Lorenz, Capello.

Conférences publiques bi-mensuelles sur les arts et les sciences par le directeur, les professeurs de l'Institut avec le concours de savants et d'artistes appréciés.

Cours privés (pendant le jour) — Philosophie, Logique, Littérature, langues latine, grecque et française. 83 tm

FUTAINES pour rideaux et couvertures de meubles. On vient d'en recevoir un assortiment de jolis patrons. Cretonnes, Cretonnes, spécialement adaptées à la confection de rideaux. Satins imprimés. Satins unis, toutes nouvelles nuances. Indienne Anglaise.

AU MAGASIN DE GANTS DE KID FRANCAIS, établi en 1827

Thomas Mussen

257 et 259, rue Notre-Dame, 257 et 259

Marchandises sèches, draps pour billards, Tapis, Prélarts, Nattes, etc., en gros et en détail. 130

A VENDRE OU A LOUER

A ACTON VALE

Ce bel hôtel de première classe, des plus achalandés des Townships de l'Est, en face du dépôt du Grand-Tronc et à cent verges du dépôt du South Eastern connu sous le nom de "Dominion and South Eastern Hotel." 24 chambres à coucher, 2 salons, 2 salles, 2 grandes salles d'accommodation servant de chambres d'échantillons pour commis-voyageurs qui sont une forte clientèle pour l'établissement; 2 beaux magasins, 30 x 24 x 30, avec caves, hangars, glacière sont attachés à l'établissement, qui est pourvu de l'eau de l'aqueduc et de cabinets d'aisance.

Un magnifique jardin avec un petit verger fournissant les légumes et les fruits nécessaires à l'hôtel.

Un autre terrain de 6,000 pieds carrés est annexé à la propriété en arrière.

Le tout est à vendre ou à louer, avec ou sans ameublement, à des conditions très avantageuses.

Grâce à l'activité et à l'énergie de son premier magistrat, Acton Vale possèdera au printemps plusieurs manufactures qui favoriseront beaucoup cet endroit.

Possession immédiate.

Pour autres informations, s'adresser au propriétaire, A. Q. DUBOIS, Ecr., maître de poste, Acton Vale, ou à

A. BOURBONNIERE, Encanteur, 83, rue Saint Jacques Montréal.

167 um

MAISONS A LOUER, SANS TAXES

Rue Notre-Dame, hôtel........			
Rue Saint André........	$7	à	$15
Rue Saint Christophe [cottage]...	10	à	12
Ruelle Saint André........	5	à	6
Ontario, 12 magasins........	8	à	20
Montcalm........	3	à	5
Panet........	3	à	4
Ruelle Saint Pierre........	2½	à	3½
Plessis........	5	à	6
Maple........	3	à	4
Maisonneuve........	3½	à	5
Champlain........	3	à	4½
Frontenac........	3	à	6
Papineau, magasins........	3	à	5
Lafontaine........	4	à	8
Mignonne, magasins........	6	à	10
Craig, magasins........	15	à	25
Albert........	5	à	8
Saint Bonaventure, magasins....	4½	à	5½
Quesnel, magasins........	4	à	6
Dominion........	6	à	7
Workman, magasins........	2½	à	5½
Centre........	4	à	5
Hibernia........	4	à	5
Grand Tronc........	3	à	5
Cadieux........	3	à	5
Amherst........	6	à	8
Saint Dominique........	4	à	20
Saint Constant, cottage........	7	à	10
Fortier, cottage........	7	à	11
Rose-Délima........	3½	à	4½
Bourget........	4	à	5
Turgeon........	4	à	5

Tous les logements ci-dessus contiennent trois appartements et plus.

J. L. BARRE

23, RUE NOTRE-DAME.

Bureaux à Louer

BUREAUX D'AFFAIRES DES MIEUX SITUÉS—AUSSI

UNE GRANDE SALLE

CONVENANT POUR

Bals, Soirées, etc

S'adresser à la CHAMBRE No 1, Rue SAINT JACQUES 132 121—15

MAISONS A LOUER SANS TAXES

No 23 rue Perri, par année........		$400 00
" 5 4 " Saint Denis........		44 00
" 471 " "		120 00
" 175 " Saint Dominique........		144 00
" 163 " "		120 00
" 747 " Ontario........		100 00
5 Villa Rolland Hochelaga........		200 00

Aussi plusieurs logements rue Moreau,

126 m J. B. ROLLAND & FILS, 12 et 14 rue Saint-Vincent.

A LOUER

Une maison de première classe, No 857, rue Ontario, avec toutes les améliorations modernes, peut être visitée le 1er février.

—AUSSI—

Une bâtisse de première classe, coin des rues Stanley et Dorchester, pouvant servir comme restaurant ou maison de pension.

—ET—

Trois bureaux, au No 199, rue des Commissaires bien appropriés pour ingénieurs, dessinateurs, ou pour des bureaux d'affaires. Bien éclairés.

S'adresser à J. L. BEAUDRY, 31, rue Drummond.

124—1 m

A LOUER, la maison de Mme Bureau, 182 rue Saint Denis Loyer avec meubles, $30.00 par mois et cotisations sans meubles, $18 par mois et cotisations. Appareil de chauffage dans la maison.

130 m L. O. HETU, N. P., 16, rue Saint Jacques.

A LOUER depuis le premier avril prochain, les spacieux magasins présentement occupés par le soussigné, marchand épicier de gros. Le magasin est construit avec façade en pierre, 478 rue Saint Paul, et 295 rue des Commissaires, et est très convenable pour faire n'importe quel genre de commerce de gros.

Les personnes qui désirent louer auront le privilège du loyer non expiré pour quatre années. S'adresser à N. QUINTAL, 478, rue Saint Paul.

104 m

HOTEL A LOUER no 95 rue Saint Paul en face du marché Bonsecours s'adresser à CHRISTOPHE BRODEUR Ecr No 41 rue des Commissaires. 128—1

A LOUER de magnifiques bureaux, au Bloc Barron, No 162, rue St. Jacques; un ascenseur de première classe sera bientôt en opération, et la bâtisse chauffée par le système d'eau chaude. S'adresser à L. O. HETU, N. P., No 18 rue St Jacques.

122-um

A LOUER—Une maison en pierre de taille à deux étages et demie, No 23 rue Berri, maintenant occupée par l'honorable R. Laflamme. S'adresser à COURT MACINTOSH & HYDE, 22 rue Saint-Jean.

128 6

A LOUER entre les deux villages de Chambly Bassin et Canton avec logement au bout du magasin. S'adresser à M. A. PERRAULT, Chambly. 127—3

A LOUER—Le magasin portant le No 267, rue Notre Dame. S'adresser à O. J. DEVLIN. 118, rue Saint Jacques, ou à Madame Gauthier, 297, rue Saint Charles Borromée. 127-6

A VENDRE à Chambly Canton, un superbe cottage de huit appartements, nouvellement bâti et très bien fini. Conditions libérales. S'adresser à M. A. PERRAULT, Chambly. 127-6

ELIXIR

VÉGÉTAL BALSAMIQUE

— DE —

N. H. DOWNS

A été éprouvé depuis CINQUANTE-TROIS ANS et reconnu comme le meilleur remède pour la guérison de la CONSOMPTION, les RHUMES, la TOUX, la COQUELUCHE et toutes les MALADIES DES POUMONS chez les vieillards ou les jeunes gens.

EN VENTE PARTOUT

PRIX:

25 CENTS et $1.00 LA BOUTEILLE

L. PLAMONDON

AGENT D'IMMEUBLES ET D. PLACEMENTS

35, rue St-Jacques

MONTREAL

N. B.—Les personnes qui ont des propriétés à vendre, sont respectueusement priées de s'aboucher avec M. L. Plamondon. La commission n'est payable que dans le cas où la vente se fait. 80

Argent à Prêter

A 6 olo sur immeubles

Magasin et logement à louer rue Saint Paul.

Plusieurs propriétés à vendre.

H. M. PERRAULT, 66 rue Saint François-Xavier.

165

TELEGRAPHIE

(Service spécial de La Minerve)

PARLEMENT FEDERAL

Suite de la séance de lundi)

Ottawa, 12.

M. WOOD—Les terres du Nord-Ouest n'avaient qu'une valeur nominale et, si cette valeur s'est accrue, c'est parce que les entrepreneurs du chemin, dans leur propre intérêt, ont poussé les travaux avec une activité dont on n'a pas d'exemple dans ce genre d'entreprises. Remarquons que le pays profitera des avantages que retirera le syndicat du Pacifique. Quelque soit la divergence d'opinions qui existe au sujet de la politique que le gouvernement a suivie relativement à la construction du chemin de fer du Pacifique, il faut admettre que le Nord Ouest deviendra un marché important pour nos manufacturiers, et que l'on pourra expédier nos produits agricoles ainsi que ceux de nos fabriques au-delà des Montagnes Rocheuses et les échanger contre les produits des pays étrangers.

Parlant de la situation financière, M. Wood dit que les revenus de l'année dernière ont excédé de beaucoup ceux de 1881, ou de toute autre année précédente, s'élevant, en tout, à au-delà de $33,300,000.

On constate aussi une diminution dans les dépenses qui n'excèdent guère $27,000,000, ce qui donne pour le dernier exercice financier un excédant de $6,300,000

Le département de l'intérieur a réalisé une somme de $170,000 par la vente des terres de la Couronne, ce qui laissera en caisse un excédant de huit millions; à compte du chemin du Pacifique, de l'Intercolonial et des terres de la couronne, une somme de $7,350,000, imputable au compte du capital, et si l'on ajoute à la balance qui reste les paiements à compte du fonds d'amortissement, on constate que la dette publique a été réduite de $1,750,000 environ.

En 1881-82, le montant des dépenses pour les travaux publics n'a guère excédé $15,500,000; et les dépenses se trouvent en partie couvertes par l'excédant du revenu.

Le changement favorable que l'on remarque dans la situation financière du pays a produit un bon effet à l'étranger, car nos obligations portant intérêt à quatre par cent et payables en 1904 étaient cotées en 1879 à 91 et 93, et, en janvier 1883, à 104 et 105, une hausse de douze par cent en quatre ans. Aujourd'hui, ces obligations sont au premier rang parmi les valeurs des colonies sur le marché de Londres. (Applaudissements prolongés)

Voilà un état de choses satisfaisant, surtout à la veille de l'échéance d'un emprunt.

Un bill sera déposé pendant cette session pour l'émission d'obligations à 4 o/o pour le remboursement de cet emprunt à 5 o/o, ce qui économisera, pour cet item seul, une somme de $300,000.

Les rapports du commerce pour 1881 accusent une augmentation considérable des importations des soieries et marchandises de luxe, et il est constaté que le chiffre de ces importations en 1882 excède de $1,500,000 celui des importations de 1881, soit une augmentation de 50 par cent environ. Le chiffre des importations des cotonnades et lainages a augmenté aussi, malgré que la fabrication de ces articles se soit tant développée dans le pays. On peut en dire autant de l'importation des chaussures, des tapis de Bruxelles et tapis-tapisserie, de la vaisselle, montres, articles en plaqué, vins et autres liqueurs, etc.

Cette augmentation dans le chiffre des importations démontre que la prospérité est générale et que toutes les classes de la société en profitent (applaudissements).

On a prétendu autrefois que le tarif actuel serait préjudiciable aux intérêts des classes pauvres, mais l'expérience a démontré le contraire. On a prétendu aussi que ce tarif ferait diminuer le chiffre des importations et, partant, celui du revenu, qui ne pourrait alors suffire aux besoins ordinaires du pays, mais, comme on le voit, il a eu un tout autre effet (applaudissements).

Dans le cas où l'on demanderait au gouvernement de diminuer les droits, je ne sais si celui-ci y consentira; pour ma part, bien que je sois en faveur de la diminution des taxes, je n'approuve pas le projet de les réduire pour augmenter notre dette.

L'orateur parle ensuite de l'importance d'assimiler les lois électorales dans les différentes provinces et de légiférer au sujet de la vente des boissons enivrantes. Quant au bill qui sera soumis touchant le travail dans les fabriques, il désapprouve le système d'employer dans les fabriques des enfants trop jeunes encore pour supporter ce genre de travail. Il termine en parlant de la nécessité de codifier certaines lois et d'adopter des mesures pour prévenir les dangers de la navigation sur les lacs.

L'honorable M. BLAKE félicite les deux orateurs précédents et dit que sa tâche consiste à mettre les ombres aux tableaux brillants qu'ils viennent de tracer. Il prétend que le remaniement qui a eu lieu dans les divisions électorales d'Ontario a fait perdre dix-huit sièges à l'opposition. Il insiste sur la nécessité d'amender la loi électorale et se plaint de la manière dont se sont faites les dernières élections. Il n'est pas en faveur de l'assimilation des lois électorales dans les différentes provinces; le droit de désigner les voteurs doit être laissé aux parlements locaux.

Il critique ensuite l'emploi que fait le gouvernement des excédants de revenus.

Et advenant six heures, la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

M. Blake reprend son discours. L'intention du gouvernement de régulariser la vente des liqueurs est une nouvelle tentative de centralisation. Il parle ensuite du chemin de fer du Pacifique. Il croit que le nombre des faillites augmente considérablement et que le gouvernement est responsable de la baisse sur les céréales. Il termine en disant que le gouvernement ne doit pas abuser de son écrasante majorité.

Sir JOHN A MACDONALD—Je félicite les honorables députés qui ont proposé et secondé l'adresse. Si le chef de l'opposition trouve la situation trop brillante, c'est qu'il préfère l'obscurité à la lumière. L'opposition prétend que l'expression du suffrage populaire a été étouffé aux dernières élections. Cependant, nous avions dans Ontario une majorité de trente-six qui a été réduite à dix huit. Mon honorable adversaire voudrait être en majorité et trouverait alors qu'il y a assez d'ombres dans le tableau. Quant au gouvernement, il est satisfait du tableau et ne craint pas la lumière. L'orateur parle encore longuement, réfutant, phrase par phrase, le discours du chef de l'opposition.

L'honorable P. MITCHELL et M. TASSÉ prennent la parole.

L'adresse est ensuite lue et adoptée clause par clause.

On lit un message du gouverneur-général contenant la réponse du Secrétaire d'Etat pour les colonies à l'adresse que les chambres ont envoyée à Sa Majesté concernant les affaires d'Irlande.

Sir LEONARD TILLEY donne avis que vendredi prochain il proposera que la chambre se forme en comité des subsides et en comité des voies et moyens.

Puis, à dix heures et dix minutes, la séance est ajournée.

Ottawa, 13.

La séance est ouverte à trois heures et vingt minutes.

Des requêtes sont déposées de la part de certains résidents de Kent et Halton, demandant que des droits soient imposés sur la laine de belle qualité.

M. McCARTHY dépose un bill pour amender la loi concernant la procédure dans les causes criminelles.

Une des clauses de ce bill permet aux personnes accusées de délits de rendre témoignage pour leur propre défense. Une autre clause statue que lorsqu'un juge ne pourra, pour une cause quelconque, présider la cour, le terme sera prolongé de jour en jour jusqu'à ce qu'il puisse remplir ses fonctions. La troisième clause abolit le droit qu'a la couronne de récuser péremptoirement des jurés.

M. McCARTHY dépose un autre bill pour constituer une cour de commissaires de chemins de fer en Canada.

M. LANDRY demande si c'est l'intention du gouvernement de présenter, pendant cette session, un bill pour priver la Cour Suprême de toute juridiction dans les causes auxquelles s'applique le code civil de la province de Québec?

Sir JOHN A MACDONALD répond en français que le gouvernement s'occupe de cette question.

M. DAWSON demande copie de la correspondance ayant trait au naufrage des vaisseaux canadiens sur les lacs depuis trois ans.

M. McLELAN répond que les documents demandés seront produits sous peu. Le gouvernement a correspondu avec l'amirauté afin de savoir à quelles conditions on entreprendrait de faire de nouvelles explorations dans la Baie Georgienne, vu qu'on a découvert plusieurs bancs de sable qui ne sont pas indiqués sur les cartes qui ont déjà été préparées.

La motion est adoptée.

Sir JOHN A MACDONALD dit qu'il donnera des explications ministérielles demain.

Et à quatre heures et quart, la séance est ajournée.

AVIS DE MOTIONS

M. LANDRY—jeudi—Est-ce que le gouvernement en est venu à une entente avec les propriétaires actuels du chemin de fer du Nord relativement à la construction de bateaux à vapeur pour faire le service entre le terminus de ce chemin et celui du chemin de fer Intercolonial?

M. FARROW—Est-ce l'intention du gouvernement de récompenser les services des volontaires qui ont contribué à supprimer la rébellion de 1837, de la même manière qu'il a récompensé ceux des vétérans de 1812, il y a quelques années?

M. MASSUE—Etat indiquant le nombre des survivants des vétérans de 1812, ainsi que le nombre des veuves des vétérans qui ont demandé une pension au gouvernement.

LEGISLATURE DE QUEBEC

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

Québec, 13 février 1883.

A l'ouverture de la séance, M. Dorais, représentant du comté de Nicolet, est présenté à la chambre par MM. Trudel et Brousseau et prend son siége aux côtés du député de Portneuf.

Les bills suivants sont déposés:

L'honorable M. MOUSSEAU—Bill concernant les compagnies d'assurance.

M. LEBLANC—Pour permettre à la compagnie de Prêt et de Crédit Foncier de réduire le nombre de ses actions permanentes et pour étendre les pouvoirs de cette compagnie.

M. NANTEL—Pour incorporer la compagnie du chemin de fer Le Grand Nord.

M. ASSELIN—Pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Rimouski et Gaspé.

M. BERNATCHEZ—Pour amender la charte de la compagnie du pont de Saint-François (Montmagny).

L'honorable M. MOUSSEAU propose la troisième lecture du bill concernant la pétition de droit.

Après une discussion assez vive, un amendement proposé par M. Mercier est rejeté, puis le bill est lu une troisième fois et adopté.

L'honorable M. MOUSSEAU propose la seconde lecture du bill pour étendre les dispositions de l'Acte 35 Vict chap 73 aux Vicariats et Préfectures Apostoliques.

Le but de cette mesure est d'étendre les dispositions de la loi actuelle concernant les corporations épiscopales dans cette province au Vicariat de Pontiac et à la Préfecture Apostolique du Labrador, créés dernièrement.

L'honorable M. Mercier fait observer que ce bill aura l'effet d'augmenter le nombre des membres du Conseil de l'instruction publique.

Il profite de cette occasion pour appeler l'attention du gouvernement sur une omission de la loi, à laquelle on pourrait peut être remédier par ce bill. Les évêques, dit-il, ont le droit de nommer des substituts pour les remplacer devant le Conseil, droit que n'ont pas les membres laïques du Conseil, mais qu'on devrait leur accorder.

L'honorable M MOUSSEAU dit que c'est la première fois que l'on soulève ce point qui lui parait juste et dont il s'occupera.

Mgr Lorrain, de Pontiac, sera le seul nouveau membre du Conseil, vu que le Préfet Apostolique du Labrador n'est pas encore revêtu de son titre.

Le bill, après avoir été approuvé par le comité général de la chambre, est lu une troisième fois.

Le bill pour amender la loi concernant l'instruction publique, en tant qu'elle s'applique à la ville de Richmond, est lu une seconde fois, ainsi que le bill déposé par M. Beaubien pour amender les lois concernant l'instruction publique.

En réponse à une interpellation du député de Saint-Jean, M. Blanchet dit que la tâche de clore les comptes de l'administration du ci-devant chemin de fer provincial a été confiée aux officiers supérieurs de l'administration, auxquels deux employés du département du commissaire des chemins de fer prêtent leur concours, et que ces fonctionnaires ont reçu instruction de clore ces comptes aussitôt que possible.

M. FAUCHER DE SAINT-MAURICE propose la seconde lecture du bill pour incorporer la compagnie qui se propose d'organiser une grande excursion en France.

Des explications relativement à ce projet seront données devant le comité.

Après avoir été lu une seconde fois, le bill est déféré au comité.

M. MANTEL propose la seconde lecture du bill pour autoriser la Chambre des notaires à admettre Napoléon Théoret à la pratique de la profession de notaire.

M TRUDEL propose comme amendement que le bill soit renvoyé à six mois.

Après une courte discussion, la question étant mise aux voix, le vote donne le résultat suivant. Pour 22. Contre 22.

L'Orateur décide la question en votant en faveur de la seconde lecture du bill.

Et la séance est levée.

SEANCE DU SOIR

L'honorable M. WURTELE dépose un état indiquant le montant du dernier emprunt, ainsi qu'un message du lieutenant-gouverneur transmettant les estimations budgétaires pour 1883-84.

Avant de proposer que la chambre se forme en comité des subsides, le trésorier provincial dit que par la négligence des imprimeurs, les estimations budgétaires ne sont pas encore prêtes, mais qu'il espère pouvoir les déposer devant la chambre dans une heure.

L'honorable M. MERCIER dit qu'il faut que ces estimations soient déposées avant que le trésorier fasse son exposé budgétaire, parceque, sans cela, il sera presque impossible de saisir ses explications.

L'honorable M. MOUSSEAU répond que si le chef de l'opposition insiste, le trésorier devra remettre son discours à plus tard. Si ce discours était prononcé ce soir, il serait publié demain et les députés de la gauche auraient alors le temps de l'étudier et de préparer leurs objections.

L'honorable M. MERCIER—Je veux être bien compris. L'honorable trésorier a déclaré l'autre jour qu'il serait prêt à procéder lundi. A ma demande, et afin d'attendre le retour des députés qui devaient s'absenter lundi, il a été convenu que l'exposé budgétaire serait soumis aujourd'hui, et malgré l'heure avancée, voilà que le trésorier annonce que les estimations ne sont pas encore prêtes. On comprend qu'il nous serait impossible de saisir ses explications, sans ces estimations budgétaires.

L'honorable M. BEAUBIEN espère que le gouvernement consentira à un ajournement vu qu'il est d'usage de déposer les estimations avant que le trésorier prononce son discours.

L'honorable M. ROBERTSON dit qu'il est tout à fait impossible de procéder sans les estimations. Il est important que la chambre étudie l'état des finances de la province et elle ne peut le faire sans les estimations budgétaires.

L'honorable M. FLYNN—Je sais que c'est la règle, mais je crois que dans le cas actuel on pourrait s'en écarter, sans toutefois établir un précédent, d'autant plus, qu'il n'est guère probable que les députés de l'opposition répondent au discours du trésorier ce soir.

M. IRVINE dit qu'il lui serait impossible de saisir les explications du trésorier sans avoir les estimations budgétaires devant lui.

L'honorable M. MOUSSEAU s'en rapporte à la décision de la chambre et dit que le gouvernement n'est nullement responsable de ce retard.

L'honorable M. WURTELE—Je veux qu'il soit bien compris que je suis prêt et que je désire soumettre l'exposé budgétaire. Le gouvernement n'a rien à cacher; au contraire, il est disposé à donner les plus amples renseignements sur tous les points. En conséquence, si je consens à un ajournement, j'espère que l'on me permettra demain, bien que ce ne soit pas un des jours consacrés aux mesures du gouvernement, de soumettre l'exposé budgétaire aussitôt après les affaires de routine.

L'honorable M MERCIER y consent à condition que copie des estimations soit distribuée aux députés ce soir, ou de bonne heure demain matin.

L'honorable M. WURTELE répond que les estimations seront distribuées à temps

Il est convenu que le trésorier provincial prononcera son discours demain après-midi, l'opposition se réservant le droit de n'y répondre que le jour suivant, si elle le juge à propos.

A dix heures, la séance est ajournée.

DEPECHES DE NUIT

CANADA

Colonisation

Ottawa, 13—Le rapport de M. Rufus Stephenson sur la colonisation dans le Nord-Ouest est entre les mains du gouvernement et sera probablement soumis au parlement dans quelques jours.

Arrivée

—M. James Yeo, M P, de l'Ile du Prince Edouard, est arrivé en cette ville aujourd'hui.

Elections d'Ontario

—M. Baskerville a été choisi de nouveau, hier au soir, comme le candidat du parti conservateur aux prochaines élections de la province d'Ontario.

Débats du Parlement

—M. Thomas White a été nommé président du comité chargé de surveiller la publication des débats de la Chambre des Communes.

Rapports

—Plusieurs rapports officiels ont été soumis au parlement aujourd'hui

Disparu

—On n'a pas eu de nouvelles de M Keys, qui a quitté sa résidence samedi dernier, pendant que sa femme était absent. Cet homme souffrait d'une attaque d'aliénation mentale depuis quatre ans, mais il était inoffensif et jamais il ne s'absentait de chez lui.

Nouvelles maritimes

Halifax, 13—Le vapeur "Ville de Ceara" est parti pour Boston cette après-midi.

Vente d'une mine d'or

—La mine d'or connue sous le nom de "Fish Hawk gold mine", à East Waverley, a été vendue à une compagnie américaine.

Les nouveaux propriétaires se proposent d'exploiter cette mine sur une grande échelle.

Choix d'un candidat

Toronto, 13—L'honorable Alexander Morris a été choisi comme le candidat conservateur pour la division Est de cette ville. Il aura pour adversaire W J R Hesker.

Service des malles

—Toutes les voies ferrées sont maintenant déblayées et le service des malles se fait régulièrement.

ETATS-UNIS

Chemins de fer américains

Chicago, 13—Les compagnies de chemins de fer se sont émues à la nouvelle que certaines compagnies transportaient du grain à New-York pour vingt cents le boisseau, ce qui est une diminution de cinq cents sur le prix convenu.

Triste fin

Dallas, Texas, 13—L'ex-juge Wm Lewis, un excentrique connu dans tout l'Etat, vient de mourir dans la plus abjecte pauvreté dans un hôpital. Il était l'ami intime du général Sam. Houston pendant la guerre du Texas.

Tarif

New-York, 13—Une dépêche spéciale de Washington au "Herald" dit que le bill du tarif sera mis de côté dès qu'il sera envoyé à la chambre par le sénat. A présent il reste à peine assez de temps pour compléter le bill de Kelly et le soumettre au sénat, où il n'a aucune chance d'être adopté.

Service civil

—On lit dans la "Tribune": Le président doit nommer la commission du service civil cette semaine. Le sénateur Chandler approuve l'amendement du sénateur Rollin au bill de la marine réduisant le nombre des officiers actifs. Chandler dit que cet amendement épargnera deux cent mille piastres.

Fausse rumeur

Philadelphie, 13—On dit maintenant que le nihiliste Hartmann n'était pas ici la semaine dernière, et que son entrevue avec Most, dans laquelle l'assassinat du Czar, aurait été décidé n'a jamais eu lieu.

Les inondations

Cincinnati, 13—La gare des marchandises du chemin de fer "Southern" s'est écroulée. Une foule considérable était réunie à cet endroit pour constater le progrès de la crue des eaux. Un bâtiment de petites dimensions s'étant d'abord écroulé, la foule s'est précipitée sur la plateforme en face de la gare, lorsque tout à coup, cet édifice s'est écroulé à son tour entraînant plusieurs personnes à l'eau. On ne peut comprendre comment quelques-unes ont échappé au danger. On ne connait pas encore le nombre des victimes.

New-York, 13—Une dépêche de Cincinnati mande que huit personnes ont été noyées à la suite de l'écroulement de la gare du chemin de fer. Une trentaine ont été blessées. Les affaires sont suspendues et on redoute d'autres catastrophes.

Chicago, 13—Le pont du chemin de fer de Burlington et Quincy, au sud d'Ottawa, Ill, s'est écroulé ce matin au moment du passage d'un train de marchandises et cinq wagons ont été précipités à l'eau.

Louisville, 13—L'eau monte toujours. Un grand nombre de maisons sont submergées. La ville de Portland est inondée.

Cincinnati, 13—On ne pense pas maintenant que personne ait péri à la suite de l'écroulement de la gare.

Indianapolis, 13—Ce soir l'eau continue à monter. A Madison des centaines de familles ont été forcées d'abandonner leurs demeures. La petite ville de Milton est inondée et plusieurs maisons ont été emportées par la crue des eaux.

EUROPE

Les procès en Irlande

Dublin, 13—On dit que les prisonniers accusés du meurtre des fonctionnaires du gouvernement seront condamnés à subir leur procès au mois d'avril.

Démission

Berlin, 13—L'empereur a refusé d'accepter la démission du ministre de la guerre.

Arrestation

Vienne, 13—Un ingénieur a été arrêté sur la frontière pour avoir distribué des écrits du parti radical.

Le prince Jérôme

Farnborough, 13—Le prince Jérôme a fait une visite à l'ex-impératrice Eugénie aujourd'hui.

Nouvelles de France

Paris, 13—La proposition de M. Waddington pour bannir les princes qui élèveraient ou favoriseraient des prétentions de nature à compromettre la sûreté de l'Etat a été soumise à la chambre des députés aujourd'hui.

De Cassagnac a demandé que la proposition fut soumise au bureau de la chambre et qu'une nouvelle commission fut nommée pour la prendre en considération.

La chambre a décidé que la proposition serait soumise à la commission qui a déjà été nommée.

De Cassagnac a demandé la permission d'interpeller le gouvernement au sujet de son attitude. Bien que le ministre de la justice fut disposé à lui répondre, la chambre, au milieu du plus grand tumulte, a décidé que cette interpellation devait être remise pour un temps indéfini.

MM. de Mahy et Devès informèrent le président de la chambre que pendant le tumulte ils avaient entendu prononcer le mot "lâches." M. Brisson répondit qu'il n'avait pas entendu prononcer ce mot.

M. Faure, bonapartiste, déclara qu'il s'était servi de ce mot. Voyant qu'aucun membre n'avait répondu à de Cassagnac, il a interprété le silence comme une lâcheté. M. Faure a été censuré.

Après l'ajournement de la séance, M. de Mahy a envoyé deux de ses amis auprès de M Faure pour lui demander des explications. Celui-ci a déclaré qu'il n'avait pas eu l'intention de lancer d'injures personnelle. Ces explications ont été acceptées.

Paris, 13—Les ouvriers signent des requêtes demandant qu'un nouveau cabinet soit organisé sous la présidence de M. de Freycinet.

Expédition

Copenhague, 13—Le baron Nordenskjold organise une expédition au pôle nord.

Il explorera la côte occidentale du Groenland.

Mort de Mgr McCabe

Londres, 13—Le *Times* annonce la mort de Mgr McCabe, évêque de Dublin, et dit que ceux qui désirent que la paix règne en Irlande perdent en lui leur meilleur appui.

Cette nouvelle n'est pas encore confirmée.

Insurrection dans l'Inde

Londres, 13—Une dépêche de Bombay mande ce qui suit:

"L'insurrection des Bheels est supprimée. Trois de leurs chefs ont pris la fuite.

NOUVELLES CANADIENNES

Saint-Sulpice

A l'assemblée générale des électeurs municipaux qui a eu lieu dans cette paroisse, le huit janvier dernier, M. Philias Coderre et M. Avila Nantais ont été élus conseillers.

A l'assemblée du conseil municipal qui a eu lieu le cinq courant, M. Jos Piché, écr., a été réélu maire et M. Chs Robitaille, marchand, a été nommé secrétaire-trésorier.

Saint-Eustache

Lundi, le 5 février courant, à une session générale du conseil municipal du village de Saint-Eustache, Emery Féré, écr, a été de nouveau nommé maire du village de Saint-Eustache et C. H Champagne, écr, N. P, continué dans sa charge de secrétaire-trésorier.

Et à une session du conseil municipal de la paroisse de Saint-Eustache, tenue le même jour, Antoine Séguin, Ecr, a été continué dans sa charge de maire de la dite paroisse de Saint-Eustache. M. Séguin est maire depuis 15 ans et il s'est toujours montré parfaitement digne de la confiance qu'on lui a témoignée.

Saint-Anicet

A une assemblée du conseil municipal de la paroisse de Saint-Anicet, comté de Huntingdon, tenue le cinq du courant, M Louis Napoléon Masson, marchand, a été nommé maire pour la neuvième fois.

A TRAVERS MONTREAL

PERSONNEL—L'honorable juge Taschereau est en cette ville.

DIACRES—Samedi, il y aura, à la cathédrale, à six heures du matin, ordination de trois diacres.

PALAIS DE GLACE—On a commencé hier la démolition du palais de glace.

Deux ou trois jours suffiront pour faire cette besogne.

DR GRIFFIN—Le Dr Griffin a fait présenter, en Cour Supérieure, une requête tendant à obtenir sa liberté.

Elle a été prise en délibéré.

RECONNAISSANCE—M. Brosseau, épicier de la rue Notre Dame, et victime d'un incendie terrible, a fait don de $50 aux pompiers en reconnaissance des services rendus.

GRAND-TRONC—Les recettes du chemin de fer de Grand Tronc, pendant la semaine finissant le 3 février, se sont élevées à $313,016, soit une augmentation de $23,865 sur la semaine correspondante en 1882.

INCENDIE—Hier soir, vers six heures et demie, un incendie s'est déclaré dans la manufacture de MM G. Barrington et fils, No. 1 rue de Bressoles.

Les pertes sont assez considérables et couvertes par les assurances.

FAUX BILLETS—On annonce de Philadelphie que plusieurs marchands ont été victimes d'aventuriers qui leur ont donné des billets de $10 de la Banque Consolidée, de Montréal, depuis longtemps en faillite.

Ce sont, on le suppose, les billets non signés qui ont été volés il y a quelques années et qu'on n'a jamais pu retrouver.

HOTEL DE VILLE—Une assemblée spéciale du Conseil de la cité a été convoquée, par Son Honneur le maire, pour vendredi 16 courant.

Cette séance sera consacrée à la nomination "d'un autre membre du Bureau des Réviseurs à la place de l'échevin Brown qui a été absent des séances du Bureau, depuis le commencement de leurs assemblées par maladie ou autrement."

QUE LA VIE du dyspeptique est misérable! Pour lui la splendeur du soleil, les champs verdoyants et les paysages grandioses n'ont aucun attrait. C'est un pauvre être souffrant, incapable de jouir des beautés de la nature. Il est faible de corps, morose, ne peut se distraire ni prendre part aux amusements de ses amis.

Cependant, des milliers de dyspeptiques ont été guéris radicalement par l'usage des Amers de Mandragore de Baxter: ce remède leur a donné, en quelque sorte, une nouvelle vie.

Que les dyspeptiques s'en rappellent et qu'ils fassent usage de ce remède, le seul qui puisse les ramener à la santé.

GRAND BAL—Le comité de typographes qui a été nommé il y a quelques jours pour faire des arrangements afin de donner un grand bal le lundi de Pâques, a complété les arrangements nécessaires, et le bal aura lieu dans la salle de danse du "Queen's Hall."

Un restaurateur bien connu de cette ville fournira les rafraîchissements. La magnifique orchestre de M. Edmond Hardy a été retenu pour cette occasion.

Le prix du billet est de $3 pour monsieur et dame. Le billet donne droit au souper.

Le nombre étant limité, nous prions ceux de nos lecteurs qui désireront passer une agréable soirée de se hâter de se procurer des billets de M. A P Pigeon, au bureau de "Herald," Place Victoria.

—M. William Arnton vend les immeubles de gré à gré ou à l'encan.

Dans ces les dernières années, il a vendu un grand nombre de propriétés. Bureau, 91 rue Saint Jacques.

VENTE—M. A. Bourbonnière, encanteur, a vendu ce matin, à l'encan, le fonds de commerce de chaussures de M. Dufosse, s'élevant à $1,331, à 50½c dans la piastre comptant et les frais à M. H. Laurie.

MEUBLES—Wm King et Cie, No 652, rue Craig, ont en mains, un des meilleurs assortiments de meubles de la ville et leurs prix sont excessivement bas. Faites leur une visite avant de faire vos achats du printemps. 130-tu

IMMEUBLES—Ventes d'immeubles faites par M. Potter depuis notre dernier rapport:

Maison de briques et deux logements, rue Madeleine, Pointe-Saint-Charles, à M W F Brown, $3,100; petite maison de briques, 139, rue des Allemands, à M A Irwin, $1,210; maison à plusieurs logements, 142 et 146, rue Lusignan, à M R H Morton, $3,900; maison à demi isolée, 200, rue de l'Université (en haut), à M. Gavin Houston, $17,500; deux maisons de briques, 43 et 45, rue Berthelot, à W King, $5,850. Outre ces transactions M. Potter est sur le point de terminer la vente de plusieurs propriétés retirées de l'encan, et a vendu de gré à gré: une maison, rue Saint-Antoine, 266, à M Edouard Leduc, $4,525; maison de briques, coin des rues Windsor et Donegan, à M W C Auld, $3,700; lot, rue Mansfield, 50 x 100, à M G Irwing, 60 cts par pied ou $3,360.

Les frais ordinaires doivent être ajoutés aux chiffres précités.

Un lot situé rue Saint-Joseph, partie du cadastre 584, a été vendu aujourd'hui de gré à gré.

Il est évident que de grandes sommes vont être placées sur immeubles cette année.

PHOSPHATES—Les phosphates de chaux sont en faveur aux Etats-Unis et en Europe.

Il est très probable que le Canada en expédiera des quantités considérables cette année.

REMEDE DU DR SEY—Si vous souffrez de la dyspepsie, de dérangement du foie ou de constipation, faites usage du "Remède du Dr Sey," et vous serez débarrassé de toutes ces maladies.

PILULES D'AYER—Si vous devenez insouciant, découragé et fatigué après un léger exercice, soyez certains que vous avez le foie en mauvais état.

Prenez des pilules d'Ayer et vous serez guéri.

PATINS, HUILIERS en plaqué, Couteaux et Fourchettes, Cuilliers, plateaux, articles en papier mâché, cages pour oiseaux, chaudières à charbon, tamis, théières et cafetières, corniches et tringles pour rideaux, au prix coûtant pendant deux semaines encore.

T. B. PACY,
No 25, rue Saint Laurent.

Avis Spéciaux

BON REMÈDE—M. N G Dean, de Carleton, Ont., souffrait d'un gros rhume. Au bout de quelques jours, des symptômes de consomption se déclarèrent au point que ses amis en furent alarmés. Son médecin faisant plus de cas de la santé de son client que de l'étiquette professionnelle, lui recommanda l'usage du Baume pulmonaire de Cerisier du Dr Wilson comme étant le meilleur remède connu, et M. Dean, après en avoir pris, revint à la santé en peu de jours. Il est réellement agréable de citer ces cures merveilleuses dans notre siècle de charlatanisme et d'étiquette professionnelle.

OBTENANT UNE GRANDE REPUTATION dans tous les pays du monde—Plus de 150,000 bouteilles des préparations, et 3,000 spiromètres l'invention de M. Souvielle, ex-aide chirurgien de l'armée française, pour la guérison du catharrhe, la bronchite, l'asthme, la consomption des premières périodes, et toutes les maladies de la tête, gorge et poumons, ont été employés par des médecins et malades l'année passée, et presque la moitié de ces préparations et instruments, ont été employés durant les derniers trois mois, montrant que la demande est croissante et le traitement efficace.

Consultations avec les chirurgiens de l'institut: gratis.

Les personnes qui n'ont pas les moyens de payer pour les traitements, en apportant un certificat de leur prêtre, recevront le spiromètre gratis.

Ecrivez: incluant timbre de poste pour circulaire donnant toute information, à aucun des bureaux en Canada, où des spécialistes français et anglais sont prêt à répondre aux malades.

Adressez: International Throat and Lung Institute 13 carré Philippe, Montréal, ou 163 rue Church, Toronto, Ont

LE SIROP DE GRAY—Le meilleur remède connu pour toutes les maladies de la poitrine, des poumons ou de la gorge est le sirop de gomme d'épinette rouge de Gray. Les personnes souffrant des maladies ci-dessus nommées en font usage, et elles se comptent par millions. Généralement dans chaque cas il apporte du soulagement. Dans un cas de toux violente, si le patient passe des nuits sans sommeil, une ou deux doses de ce sirop, a un tel effet calmant et rafraichissant, qu'il procure le repos, et la toux disparait rapidement. Faites en l'essai et vous serez convaincus. En vente chez tous les pharmaciens. Prix, 25 cents et 50 cents la bouteille.

Histoire des Canadiens-Français.—Nous avons l'honneur d'annoncer que le premier volume de cet ouvrage important qui traite de l'arrivée des Français sur ce continent, est maintenant publié, et nous invitons respectueusement le public à l'examiner, en même temps, que nous aimons à faire connaître avec quelle faveur il a été reçu des souscripteurs.

Les admirateurs de l'ouvrage voudront bien l'encourager en le recommandant à leurs amis.

WILSON & Cie, No 89 rue Saint-Jacques

CERTIFICAT—Nous, soussignés, certifions avoir employé le Sirop de Mérisier composé pour nous et nos enfants, et les résultats ont été si bienfaisants que depuis ce temps nous n'usons d'aucun autre. C'est avec plaisir que nous pouvons le recommander au public. Ainsi, monsieur, veuillez accepter nos remerciements les plus sincères. Mme J. B. Bergeron, Mme P. Bergeron.

VENTE—Au magasin No 241, rue Saint-Jacques, en face de l'Hôtel Ottawa, on vend le fonds de commerce comprenant montres, bijoux, diamants, articles en plaqué, pendules, articles de fantaisie, etc., au plus bas prix.

Venez examiner les marchandises et consulter la liste des prix au No 241, rue Saint Jacques.

MERCERIES—M. J. W. Lamontagne et Cie No 259, rue Saint-Laurent ont un fonds de merceries consistant en chemises, corps caleçons, faux cols et des plus complets.

NOUVEAU CLOS—Le soussigné vient d'ouvrir à l'ancienne place de M. Riendeau, rue Saint Bonaventure, entre les rues Versailles et Lusignan, un clos où le public est cordialement invité à visiter l'assortiment considérable de bois de sciage brut et préparé qui y est offert à de bien bas prix.

D. PARIZEAU.

Bureau principal: 430 Lagauchetière.

THES ET CAFES—Achetez votre thé et votre café chez Nightingale, No 145 rue Saint Laurent.—57a

LAITAGE DE NESTLÉ

TRADE MARK.

Le meilleur, le plus sain, le plus nutritif.

Extrait d'une lettre reçue du Dr Reddy, de cette ville:

"Je considère la farine laiteuse ou laitage de Nestlé une excellente nourriture pour les enfants et qui convient à une très grande partie d'entre eux, quand on a le soin voulu. Dans l'"Encyclopédie de Ziemssen sur la pratique de la médecine [traduite de l'Allemand en 1876] vol 7, l'auteur, à propos du choléra sporadique, fait le plus grand éloge du laitage. Celui-ci est très-populaire et très-apprécié en Allemagne.

(Signé) JOHN REDDY, M. D.,
Médecin attaché à l'Hôpital-Général.

Thos LEEMING & Cie,
Seuls Agents en Canada,
No 40, rue Saint Sacrement, Montreal.

1883

White Cross Line

STEINMANN & LUDWIG
Armateurs et agents généraux
A ANVERS (Belgique)

Les steamers de cette ligne ancienne et bien connue, feront le service comme suit

ENTRE ANVERS ET LE CANADA

S. S. HELVETIA, d'Anvers pour Halifax, vers le 1er mars.
S. S. HERMANN, d'Anvers pour Boston, le 1er avril.
S. S. HELVETIA, d'Anvers pour Montréal directement, le 20 avril.

On accorde, à des taux de fret très-modérés, des connaissements directs d'Anvers à Montréal et autres parties du Canada.

Les steamers de cette ligne possèdent d'élégantes et confortables accommodations pour passagers de 1ère, 2de et 3me classe.

S'adresser pour le taux du fret, le prix du passage et tous renseignements,

A Anvers, à STEINMANN & LUDWIG, Propriétaires et agents-généraux.
A Montréal, à MUNDERLOH & Cie, Agents Généraux.

"Imperial Fire Insurance Co"
DE LONDRES
BUREAU PRINCIPAL POUR LE CANADA:
6, rue HOPITAL, Montreal
RINTOUL FRERES, Agents

Capital souscrit, £1,600,000 stg.—Capital payé £700,000 stg.
Actif comptant, 31 Déc. 1880: £1,641,100

The Liverpool & London & Globe
COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF $31,000,000
Montant placé au Canada $900,000

DIRECTEURS EN CANADA:
Hon. Henry Starnes, Président,
Thos Cramp, Ecr., vice-président,
Theodore Hart, Ecr., A. Hooper, Ecr
Edmond J. Barbeau, Ecr.

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés

CYRILLE LAURIN,
Agent de la Cité.
G. F. C. SMITH,
Secrétaire résident

Bureau principal et succursale en Canada,
16 — PLACE D'ARMES — 16
MONTREAL

LA CITOYENNE
Compagnie d'assurance des Citoyens (The Citizens) du Canada.

CAPITAL souscrit	$1,188,00.00
Fonds placés [voyez rapport du gouvernement]	352,101.30
Dépôts au gouvernement	142,000.00

SIR HUGH ALLAN, Président.
HENRY LYMAN, Vice-Président.
DIRECTEURS—J. B. Rolland, écr, Arthur Prevost, écr, Andrew Allan, écr, N. B. Corse, écr, Robert Anderson, écr.
ARCH. McGOUN, Secrétaire-Trésorier

Assurances contre le feu, sur la vie, garanties et les accidents, effectuées à des taux modérés, en s'adressant au bureau principal à Montréal:

179, rue Saint Jacques

OU à

A. U. TESSIER, Agent de la cité. ARTHUR DESFOSSÉS, Agent spécial.

Agences principales de la province de Québec:
Québec—MM. H. C. Bossé & Cie, agents.
Trois-Rivières—J. J. A. Frigon, écr, agt.
Saint-Hyacinthe—L. A. Laforce, écr, agt.
Rimouski—P. L. Gauvreau, écr, agt.
Yamachiche—L. A. Lord, écr, agt.
Joliette—Dr M. S. Boulet, écr, agt.
Sherbrooke—W. C. Lifford, écr, agt.
Sorel—James Morgan, écr, agt.
" A. A. Taillon, écr, agent.
Stanfold—L. Lavergne, écr, agt.
Coaticooke—H. & H. Chagnon.

GERALD E. HART,
Gérant-Général.
52

TORDEUSE! TORDEUSE! TORDEUSE!

La meilleure place pour acheter une tordeuse nouvelle est à la compagnie des Tordeuses Canadiennes. C'est aussi là l'endroit le plus propice pour y faire faire le reparage des machines à tordre. Tout est de la meilleure qualité et les prix sont raisonnables. La Compagnie des Tordeuses Canadiennes se trouve au No 31, rue Bonaventure, Montréal.—J. KIMBALL, Gérant.

N. B.—Les cultivateurs devraient s'adresser à cet établissement pour acheter ou faire réparer leurs tordeuses. 288 a A

—LE—
Meilleur Remède
POUR LES
AFFECTIONS des POUMONS et de LA GORGE
EST LE
BAUME PULMONAIRE DE CERISIER DU
DR. WILSON
Il est recommandable par des
MILLIERS de PERSONNES
Qui en font usage à
LEUR PROFIT

Vendu en bouteille au prix de 25 et 40 cents—la bouteille de 40 cts contient le double de la quantité de celle de 25 cents—En vente chez tous les pharmaciens et marchands de remèdes.

J. W. BRAYLEY
MONTRÉAL

—AMERS—
MANDRAGORE
Du Dr BAXTER

Pour la guérison de la débilité générale, perte de l'appétit, Gastralgie, Dyspepsie, Jaunisse, Maladie du Foie, Constipation habituelle, Migraine, etc., etc.

Ces amers n'ont pas de supérieurs comme PURIFICATEUR DU SANG et sont d'une efficacité remarquable pour prévenir les maladies contagieuses et épidémiques, aussi bien que toutes les sortes de fièvres.

PRIX: 25 CTS LA BOUTEILLE

En vente chez tous les marchands de remèdes.

Employez le Sirop
—DE—
GOMME D'EPINETTE ROUGE
—DE—
GRAY
—POUR—
LA TOUX ET LES RHUMES

La LOTION PERSIENNE est la meilleure préparation connue jusqu'à présent contre le **masque**, les **rousseurs**, les **boutons** ou toutes autres maladies de la peau.
Cette préparation ne contient rien qui soit injurieux à la peau, et pour cette raison est recommandée d'une manière spéciale comme une excellente eau de toilette.
Pas de bureau de toilette bien garni sans une bouteille de LOTION PERSIENNE.
En vente chez tous les pharmaciens.
Seul agent pour le Canada

S. LACHANCE,
446, rue Sainte Catherine, Montréal.

Etoffes Noires

Cette semaine, vous pourrez acheter chez S. CARSLEY, les étoffes noires suivantes, à bien bas prix:

Cashmires noirs français,
Merinos noirs français,
Serges noires françaises,
Llama noir français,
Drap noir Ottoman français
Drap satiné noir français,
Drap noir français, [costumes]
Cashmires noirs anglais,
Cobourg noir,
Bunting noir français,
Serge cashmere noir,
Corde de Perse noir
Alpacas noirs (Star)
Popeline française toute laine noire,
Drap Impératrice, noir,
Drap crêpé noir,
Serge de Lyon noir

S. CARSLEY
MONTREAL

Demandez les soies de la filature Corriveau

DEMOLITION

Le palais de glace n'a pas été démoli, mais les prix des MERCERIES chez S. CARSLEY ont été réduits au plus bas chiffre.

L'admission du palais de glace est GRATUITE POUR TOUS ainsi que l'admission au

Magnifique Magasin de Merceries de S. CARSLEY

VENEZ EN FOULE examiner les marchandises suivantes chez S. CARSLEY et vous serez convaincu qu'il est impossible d'acheter à meilleur marché ailleurs.

CHEMISES BLANCHES
CHEMISES REGATTA,
CHEMISES OXFORD,
CHEMISES DE NUIT
Linge de corps, en laine
COLLETS et POIGNETS,
MOUCHOIRS et CHAUSSETTES,
FOULARDS en Cashmere,
GANTS DE KID,
TWEEDS! TWEEDS! TWEEDS!
CRAVATES et FICHUS de SOIE
Etc., Etc., Etc

S. Carsley
393, 395, 397 et 399
Rue Notre-Dame, Montreal

DÉMÉNAGEMENT
M. TESSIER

Le marchand bien connu, du No 353, rue Saint Joseph, informe ses nombreux clients et le public en général que pour répondre aux besoins de son commerce qui ne fait qu'augmenter, il s'est transporté dans un magasin plus grand et plus confortable,

209 rue McGill
(Entre les rues Notre-Dame et Récollet)

M. TESSIER profite de cette circonstance pour offrir ses remerciements pour le patronage bienveillant et de plus en plus nombreux qui l'a favorisé, et il espère que cet accueil flatteur lui sera continué dans l'avenir.
104 sm

VENTE PAR ENCAN
PAR A. BOURBONNIERE
Vente d'objets de Mont-Piete

J'ai instruction de M. Wm Silverstone de vendre à mes salles
MERCREDI 14 FEVRIER
une quantité d'articles de Mont-de-Piété, tels que diamants, montres en or et en argent, joncs, pendants, bracelets etc., etc.
Vente à 2.30 et 7.30 heure p. m.
A. BOURBONNIERE, Encanteur.
129-2

Mercredi matin, 14 Fevrier
A mes salles, vente de meubles à 10 hrs a. m.
A. BOURBONNIERE, Encanteur.
129-3

PAR SHAW & GOWDEY
VENTE DE PROPRIETÉS A SAINT HENRI.

Vente de la grande propriété connue sous le nom de "Manufacture et Boulangerie McKinnon", située au coin de la rue Saint-Jean, Nos officiels 222, 223, 2242 et 225, grande superficie de terrain, 90 x 180 avec maison particulière solide et bien construite. Manufacture et dependances en vente à nos salles.

MERCREDI 21 courant, à 10.30 A.M.
au No 235 rue Saint-Jacques
SHAW & GOWDEY, Encanteurs.
129

RUE SAINT LAURENT, Nos 456 et 458. Près de la rue Sherbrooke 2 magasins et 2 logements en brique, avec fondations en pierre—Une très agréable résidence en arrière faisant face sur l'avenue, le propriétaire l'occupe actuellement. Maison de briques solide, fondations en pierre; les appartements et grande cuisine. Le tout a été construit sous la surveillance du propriétaire, par les meilleurs ouvriers et avec des matériaux de choix. Ventes sans arrêts.

Aussi vente, pour le même propriétaire, **Nos 149 et 151 rue Saint-Dominique** entre les rues Sainte Catherine et Dorchester, 2 logements bien construits en brique solides, fondations en pierre, 43 x 1.0. Emplacement en arrière pour 2 maisons. Entrée sur la rue. Porte cochère. Plans et renseignements à nos bureaux.

Vente par encan à nos salles 235 rue Saint Jacques.

LUNDI 19 COURANT, à 10.30 A. M.
SHAW & GOWDEY, Encanteurs.
129

PROPRIETES IMMOBILIERES A VENDRE PAR ENCAN

Comme l'époque approche des ventes de propriétés immobilières, nous attirons l'attention du public sur le fait que pendant la saison, nous offrirons en vente à l'enchère publique un grand nombre de propriétés de valeur de cette ville.

Le succès sans précédent de nos ventes de l'année dernière, surtout pendant les mois d'automne, alors que nos ventes de propriétés agricoles et urbaines se sont montées à plus de cent cinquante mille piastres et que nous avons reçu dans chaque cas sans aucune exception les remerciements les plus chaleureux des vendeurs et les félicitations les plus cordiales du public en général, l'immense concours de personnes qui ont assisté à la vente de la ferme Hadley, de la propriété située et spécialement de la succession Mungo Ramsay, où l'on remarquait le concours le plus considérable d'hommes influents qui se soient réunis en pareille occasion, attestent de la confiance que le public repose dans notre manière de conduire ces ventes. Nos salles sont spacieuses situées dans un endroit central, bien éclairées et surtout bien appropriées à ce genre d'affaires.

Tout en nous gardant soigneusement de faire des exposés non véridiques à nos vendeurs par suite de fausses représentations dans nos annonces, nous ne négligeons rien de ce qui peut assurer le succès. Nous remercierons nos amis et le public qui se proposent de placer leurs propriétés sur le marché et qui voudront bien nous confier leurs ventes de bonne heure.

Evaluations de propriétés réelles et personnelles et ventes de meubles de ménage, etc.

SHAW & GOWDEY,
Agents d'immeubles et encanteurs généraux, 235 rue Saint Jacques.

LA PROPRIETE No 651, rue SAINT DOMINIQUE (en haut) dans la direction du village Saint Jean-Baptiste; emplacement 41 x 78 pieds, avec maison et dépendances, convenant parfaitement pour un marchand ou un épicier. Vente à l'encan, à nos salles, No 235, rue Saint Jacques,

Lundi, le 19 courant à 11 heures.
SHAW & GOWDEY, Encanteurs.
128

PAR M. HICKS & CIE
VENTE DE MEUBLES NEUFS et d'occasion, tapis de Bruxelles et tapis tapisserie, lustres, services à diner et à dessert, rideaux de dentelle, couvrepieds, etc.

Mercredi apres midi, 14 cour.

Les soussignés ont reçu instruction des fabricants et autres intéressés de vendre sans réserve à leurs salles,

Nos 447 et 449 RUE NOTRE-DAME

Une quantité de meubles de goût, comprenant meubles de salon couverts en soie écrue, en reps brocatelle et en crin; ameublement de chambre à coucher, unis et avec dessus en marbre, en frêne et en noyer; chaises en maroquin pour salle à manger, casiers tournants, fauteuils, sofas, chaises berçantes, bureaux en chêne porte-musique, couteaux, et fourchettes.

—AUSSI—

Plusieurs pièces de tapis de Bruxelles et tapis tapisserie, nattes en peau de mouton et autres, et une quantité de meubles d'occasion.

Vente à DEUX heures.
M. HICKS & Cie, Encanteurs.
128

CIGARES! CIGARES!

Les soussignés ont reçu instruction de vendre à l'encan,
MERCREDI après-midi, le 14 courant
à leurs salles, Nos 447 et 449, rue Notre-Dame, environ
15,000 CIGARES DE CHOIX
Vente à DEUX heures.
M. HICKS & Cie, Encanteurs
128

M. HICKS & CIE
Encanteurs et Marchands à Commission
447 ET 449, RUE NOTRE-DAME

Nous prenons la liberté d'annoncer aux personnes qui désirent vendre leurs meubles et effets de ménage ce printemps, que nous sommes prêts à recevoir leurs instructions dès aujourd'hui. Nos amis, et le public en général, qui ont l'intention de nous confier leurs commandes feront bien de nous en donner avis au plus tôt afin de fixer d'avance la date de la vente. M. Hicks lui même présidera à toutes les ventes. Ayant fait quelques unes des ventes les plus importantes l'année dernière, nous sommes convaincus que celles qu'on nous confiera ce printemps seront conduites à la satisfaction des intéressés, comme par le passé. Conditions libérales et rapport des ventes transmis immédiatement.

Nous sollicitons des commandes pour les ventes d'immeubles, ventes pour le commerce de gros et ventes d'épiceries, marchandises endommagées et autres marchandises en général.

M. HICKS & Cie, Encanteurs.

POUR LES FETES

NOUVEAUX ARTICLES EN ARGENTERIE

Patins et Patins de salon,
Clochettes et Grelots de voiture,
Corniches et Rouleaux,
Couteaux, Fourchettes et Cuillers argentes,
Sechoirs a rideaux, etc., chez

L. J. A. SURVEYER
[ETABLI EN 1866]
188, RUE NOTRE-DAME

FEUILLETON

LE SECRET DU NEGRE

DEUXIEME PARTIE

(SUITE)

—Alors, pourquoi parlementer, Jonathan Smith ?

—Si je disais que c'est pour épargner votre vie, vous ne me croiriez pas, monsieur le comte. Mais il y a avec vous vingt chevaux dont six m'appartiennent. En mon nom, et au nom de ceux qui réclament les seize autres, je vous offre capitulation.

—Ils sont supérieurement placés, dit Grelot. On peut faire une magnifique omelette de coquins. Allumez les mèches !

Le Malgache et Mornaix approchèrent aussitôt de la lampe deux poignées de paille qu'ils tenaient à la main.

Les choses étaient ainsi à l'intérieur de l'écurie : Seize chevaux libres, sans harnais et portant des bottes d'herbes sèches derrière la croupe, étaient rangés sur une seule ligne en face de la cloison. Mornaix et Miguel restaient l'un près de l'autre la mèche à la main. Grelot resta à son poste dans la charpente. Roger tenait les chevaux sellés.

—Vous ne répondez pas? demanda Jonathan. On ne vous sommera pas deux fois !

Grelot arc-bouta son corps souple et vigoureux, malgré sa frêle apparence. Ses deux jambes pesèrent sur l'extrême sommet du mur de bois qui tenait seulement par son propre équilibre. Le mur oscilla puis tomba tout d'une pièce, produisant un bruit comparable à une décharge d'artillerie.

Il y eut un cri au dehors.

Au dedans, Mornaix et Miguel, s'éloignant l'un de l'autre, firent courir la mèche derrière les seize chevaux qui bondirent furieusement, emportant les brandons enflammés. Leur passage sur le mur tombé, qui formait pont, produisit un fracas de tonnerre.

Grelot dégringolait en même temps. Nos quatre amis étaient en selle. Un second tourbillon passa sur le pont sonore et s'engloutit dans la nuit.

L'écurie était vide.

VI

La chute du mur de bois n'avait pas amené le résultat attendu. Aucun des Smith n'était resté englouti sous cette masse qui avait avec lenteur, laissant aux assiégeants le temps de se garer à droite et à gauche. Les précautions de maître Grelot, qui ont pu sembler surabondantes, n'étaient que sages, et, sans les chevaux incendiaires, le gros des assiégeants, immédiatement reformé, eût barré le passage à nos amis.

Mais le troupeau hennissant et furieux, poursuivi par le feu qu'il portait attaché à ses flancs, poussa droit devant comme un monstrueux projectile. Tout ce qui lui fit obstacle fut écarté ou broyé. Nos quatre amis, rapides comme la foudre, passèrent au milieu de ce désastre. Ils n'entendirent que des plaintes. Pas un coup de pistolet ne fut tiré contre eux. Quand les hôtes de «l'Oiseau-Jaune» reprirent leurs sens, après cette terrible secousse, les fugitifs étaient déjà loin, perdus dans l'immensité du «bush.»

Ils allèrent d'abord en silence, galopant côte à côte et piquant droit vers le nord, selon la direction qu'ils avaient prise au départ. Le rôle de Grelot était fini ; Mornaix reprenait le commandement, et le gamin de Paris, heureux du bon tour qu'il venait de jouer, trouvait tout simple d'emboîter le pas. Mornaix était le chef naturel de la petite caravane ; son séjour au Mexique, et la vie aventureuse qu'il menait depuis des années, faisaient de lui un guide accompli. Miguel, en cela, ne lui cédait guère ; tous deux avaient traversé d'innombrables dangers.

Certes, ils n'étaient pas ici chez eux comme s'ils eussent voyagé en Sonora ou dans la montagne californienne ; mais il y a un sens pour le désert. En outre, à partir des révélations du nègre Bambô, mort à Galway en livrant le secret du trésor, Mornaix avait étudié l'Australie avec toute son intelligence et toute son expérience. Il savait par cœur tout ce qui se peut apprendre, sans avoir effectivement et matériellement tâté le sol. En outre encore, il était en Australie depuis plusieurs mois, fouillant et quêtant.

Son défaut n'était point l'irrésolution. Il appartenait, comme tous les aventuriers par vocation, à la catégorie des gens qui ne doutent de rien. Pour eux, la confiance en soi-même est l'arme la plus sûre et la première de toutes les vertus.

Le plan de Mornaix, surgissant d'une seule pièce, était complet dans sa tête au moment où il quittait l'écurie de l'*Oiseau Jaune*. Quelques heures auparavant, isolé, vaincu, mourant de faim, il marchait néanmoins à son but, suivant la piste des Smith. Pas une minute, il n'avait déserté la pensée de Naranja ni abandonné son entreprise. Maintenant qu'il entendait autour de lui le galop de ses trois braves compagnons, une foi immense lui emplissait le cœur.

—Nous n'allons pas bien loin, dit-il (et ce fut la première parole prononcée) ; il nous faut suivre les Smith.

—Sauf meilleur avis, répliqua Grelot ; nous allons à Melbourne qui est une belle ville, où je ne suis pas fâché de passer une nuit ou deux pour tâter un peu les plaisirs de la civilisation, avant de piquer une nouvelle tête dans la sauvagerie.

—Pourquoi à Melbourne? demanda Mornaix.

—Parce que j'ai cassé plus de vaisselle à «l'Oiseau-Jaune» que je n'en ai lavé, monsieur le comte. Il y a là une manière de dame qui sent son bal Musard d'un quart de lieue : la femme du landlord, la vicomtesse Fanfare, comme ils l'appellent...

—Fanfare ! répéta pour la seconde fois Roger.

—Mon notaire connaît ce nom-là, c'est sûr, reprit Grelot. Quelque souvenir de Paris. C'est drôle, ces particulières ! Moi, elles m'amusent et j'ai été un peu voir celle-là par le trou de la serrure, c'est à dire en soulevant un brin la toile de sa tente. Elle n'est pas mal, quoique endommagée par les injures du temps...

—Au fait ! dit Mornaix.

—Est-ce que vous êtes pressé, monsieur le comte ? demanda paisiblement Grelot. Nous tournons le dos à Melbourne et la route est longue d'ici là. Nous avons bien le temps de causer. Où allons-nous, pour le présent ?

—Au campement des Allemands, à Mulhausen, répondit Mornaix, pour perdre la trace de nos chevaux.

—Je m'en doutais et c'est fort bien imaginé. Vous êtes toujours ferré à glace sur ces machines-là, monsieur le comte. Va pour le campement des mein herr !

—Pendant ce temps, dit Roger, les Smith peuvent bien nous échapper...

—Pas de chevaux ! répliqua laconiquement le Malgache.

—Certes, certes, fit Grelot non sans un léger contentement de lui-même, les bouchons de paille avaient du bon.

—Nous ne t'avons pas encore remercié, interrompit Mornaix, qui ralentit l'allure de son cheval.

—Allons donc ! à votre service ! J'espère pincer bien d'autres mazurkas avant mon décès, mes bons maîtres. Seulement, quant à la question des chevaux, dont les Smith sont momentanément privés, je vous fait observer que l'escorte de Bendigo à Melbourne doit passer demain matin à Yellow-Bird.

—C'est vrai, murmura le Malgache. Ce pauvre diable d'Irlandais a dit cela.

—Celui-là nous a donné une bouchée de pain, fit observer Mornaix. Il faut qu'il arrive sain et sauf à la mer.

—Convenu, monsieur le comte, quoique nous ayons assez de nos propres affaires. Voulez-vous avoir l'obligeance de me laisser dire ce que j'ai vu et entendu dans le boudoir de Mme Fanfare ?

—On t'écoute, damné bavard.

—Voilà donc la récompense de mes longs et signalés services !... commença Grelot.

Mais Roger l'interrompit pour demander :

—Comment est-elle faite, petit, ta vicomtesse Fanfare ?

—Robe de soie écossaise, répondit le gamin, cheveux à la chien, dernière mode du faubourg Saint-Germain, crinoline en cloche à melon, vingt-cinq sous de rouge et de blanc, dix centimes de noir de fumée sous les cils.

—Ses traits ? insista Roger.

—Patron, elles se font des têtes vous savez bien. Voilà le signalement exact : nez du Pradro, bouche des Délassements-Comiques, yeux du concert des Champs-Elysées. Si vous avez connu une Fanfare, c'est votre Fanfare, ma parole !

—Dire que, quand il le faut, un perroquet devient un homme ! admira le Malgache.

—Merci ; j'arrive au fait. Quand je glissai un regard indiscret à l'intérieur du boudoir, la Parisienne était avec Jonathan Smith.

Tout le monde devint aussitôt attentif.

—Voilà ce que je voulais vous dire depuis une demi-heure, reprit Grelot.

—A-t-il été question de Naranja ? demanda vivement Mornaix.

—Oui et non. Il a été question surtout d'une autre personne, mais c'était par rapport à la senorita. Il ne faut pas vous faire de chagrin seigneur comte. Maintenant que nous voilà réunis, je parierais un souper à discrétion chez Philippe que nous aurons notre chère petite comtesse......... pourvu qu'il ne soit rien arrivé pour casser notre pacte, toutefois. Mon notaire, et vous, Malgache, ça va toujours à la vie, à la mort pour la comtesse, n'est-ce pas ?

—Caraï ! répondit seulement Miguel. C'est ma sœur ! Et Roger ajouta :

J'ai fait un voyage assez désagréable pour qu'on ne m'adresse pas de ces bêtes questions !

Mornaix serra les mains de Miguel et de Roger, mais il arrêta court son cheval pour embrasser le gamin de Paris.

(A CONTINUER)

CATARRHE DE LA VESSIE.—Irritation piquante, inflammation et toutes maladies des rognons et des organes urinaires guéris par le, « Buchupaiba. » $1. Chez les Droguistes.

Le magasin aux chapeaux—La soussignée a reçu un assortiment considérable de fourrures dans les derniers goûts en sealskine, loutre, et mouton de Perse. Elle invite le public à aller lui rendre visite et admirer son stock.

M. McQUILLAN,
959, rue Sainte-Catherine,

Aux intéressés Ceux qui désirent faire nettoyer ou renouveler leurs tapis n'ont qu'à s'adresser à la « Dominion Carpet Beating Co » qui a ses bureaux au No 11, rue Hermine. Montréal. 176 a 0

LE COCOA—Dans l'hiver il n'y a rien de plus nourrissant et de plus réchauffant qu'une tasse de véritable bon cocoa, mais la difficulté c'est d'en trouver de pur. On peut se procurer au prix d'un centin une grande tasse à déjeuner d'essence de cocoa de Cadbury, qui contient trois fois plus de matières nutritives, que tous les produits adultérés et amidonnés vendus ordinairement; et le plus petit paquet de cocoa peut fournir 14 tasses d'excellent cocoa

POUR LES
Rognons, le Foie et les Organes Urinaires
LE MEILLEUR PURIFICATEUR DU SANG

Il n'y a qu'une manière de guérir une maladie quelconque, c'est d'en faire disparaître la cause—quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales contemporaines déclarent que presque toutes les maladies sont dues aux désordres des rognons ou du foie. Rétablir ceux-ci, c'est donc la seule manière de s'assurer la santé. C'est en cela que le WARNER'S SAFE CURE s'est acquis sa grande renommée. Il agit directement sur les organes et le foie, et en les rétablissant dans leur état normal, chasse la maladie et la douleur du système. Contre les désordres des rognons, du foie et des voies urinaires; contre les pénibles maladies des femmes; contre la malaria et les désordres physiques en général, ce grand remède n'a pas d'égal. Soyez en garde contre les imposteurs, les contrefaçons et les potions qu'on prétend être aussi bonnes. Contre la Diabète, demandez le WARNER'S SAFE DIABETE CURE.

H. H. WARNER & Cie
Toronto, Ont., Rochester, N. Y., Londres, Angleterre

Sirop des Enfants du Dr CODERRE

Ce sirop est préparé avec l'approbation des professeurs de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Faculté de Médecine de l'Université du Collège Victoria.

Le Sirop des enfants est supérieur à toutes les préparations calmantes offertes aux mères de famille pour conserver la santé de leurs enfants ; il peut être donné avec la plus grande confiance aux enfants dans les cas suivants: Coliques, Diarrhée, Dyssenterie, Dentition douloureuse, Insomnie, Toux, Rhume, Coqueluche, etc.

Demandez le SIROP DU Dr CODERRE, et n'en achetez point d'autre.

En vente par tout le Canada et aux Etats Unis

PRIX : 25cts LA BOUTEILLE
Seul propriétaire,
B. E. McGALE, Pharmacien
301, RUE SAINT JOSEPH.
MONTREAL 124 A C

SPRUCINE !

Préparation garantie de Gomme d'Epinette, de Cerisier sauvage et Marrhube (Horum)

Une des meilleures préparations connues pour le soulagement immédiat et la guérison de la Toux, du Rhume, de la Bronchite, de l'Enrouement, du Croup et de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Prise avec de l'huile de foie de morue, dès les premiers symptômes de la consomption, elle est d'une valeur incalculable.

La SPRUCINE comme remède contre le rhume n'a pas d'égale.

C'est un article tout différent des composés de Gomme d'Epinette, etc., que l'on vante tant de nos jours. Ne vous trompez pas, en demandant la SPRUCINE ; elle est vendue dans des bouteilles rondes et chaque étiquette, circulaire et enveloppe portent la marque de fabrique.

A vendre partout à 25c et 50c la bouteille.

E. B McGALE, Chimiste,
124 A C 301 rue Saint Joseph, Montréal

LAROSE-LINIMENT de FAMILLE

Une guérison certaine pour : Rhumatismes, Mal de Reins, Névralgie, Mal de Gorge, Enflures, Brûlures, Engelures, Entorses, Cors, Mal de Dents, Mal d'Oreilles, Jointures roides.

Pour CHEVAUX et BESTIAUX— Une guérison certaine pour : Eparvin, Galls, Sweeney, Gourmes, Crevasse, Egratignures, Jointures roides, et blessures de toutes sortes.

En vente chez tous les pharmaciens.

H. SUGDEN EVANS & Co,
Agents, Montréal.
114—a

MACHINE A NEZ D'ALEX. ROSS

appliquée au nez pendant une heure chaque jour, elle influe sur le cartilage tendre, dont se compose le nez, de manière à ce qu'un nez difforme prend rapidement une forme parfaite. Envoyée par la poste aux modèles, enveloppée secrètement, sur le retour de la malle, pour $3. Pamphlet, 2 timbres,—21 Lambs' Conduit street, High Holborn, Londres, Angleterre. Aussi "Skin Tonic" de Ross pour tendre la peau, enlever les rides et les marques sur la figure, $2. Destructeur de poils, pour enlever les poils superflus, $1 par le retour de la malle. Nommez la *Minerve*. 18—r

GUERISON CERTAINE
Sans remèdes.

BOUGIES MEDICAMENTEES ET SOLUBLES DE ALLAN, brevetées 16 oct. 1876. Une boîte No 1 guérira aucune maladie en quatre jours ou moins.

Une boîte No 2 guérira les cas réputés incurables quelque soit le temps qu'ait duré la maladie.

Plus de doses nauséabondes ou de bébés de copahu ou d'huile de bois de sandale qui produisent toujours la dyspepsie en détruisant la membrane de l'estomac.

Prix $1.50. En vente chez tous les pharmaciens ou expédié par la poste sur réception du prix. Pour plus amples renseignements demandez les circulaires. Adressez Boîte 1533, bureau de poste.

J. C. ALLAN & Co 83 John street, New-York.

OCULISTE ET AURISTE

Dr L. O. THAYER

Gradué des Collèges McGill et de Londres, a déménagé son bureau pour le traitement des maladies des yeux et des oreilles, au

226½ rue Notre-Dame
(Près de la rue Saint Gabriel,
MONTRÉAL.

CONSULTATIONS : De 10 à 4 heures

Le Catarrhe et maladies de la gorge, soignés sérieusement.

DEPOT DES YEUX ARTIFICIELS

ALKATINE !

Pour nettoyer et enlever les taches sur le marbre

Prix d'honneur remporté à l'Exposition de Montréal en 1882

BUREAU PRINCIPAL :—41, RUE RADEGONDE, MONTREAL

Certificat

Hôtel Windsor, 17 Septembre, 1882.

R. Greenfield Ecr, Monsieur.—On a fait usage de votre "Alkatine" pour nettoyer les manteaux de cheminée, statues et ouvrages en marbre dans cet hôtel et on a obtenu les résultats les plus satisfaisants.

Votre, G. W. SWETT, Gérant.

Evaluation pour le nettoyage des statues, manteaux de cheminée de marbre, fournis sur demande.

Notre préparation "Rendy Cleaner" pour nettoyer tous les articles de ménage est en vente dans toutes les principales épiceries et magasins où l'on vend des marchandises pour l'ameublement des maisons. 115-r

Voici, Madame le VRAI SIROP DE MERISIER COMPOSE de Alb. C. DIONNE, est le seul remède qui vous guérira de cette toux et de ce rhume mortels. Enregistré le 4 juillet 1878

Maladies Nerveuses
RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE
BROMURE LAROZE
SIROP SÉDATIF
d'Écorces d'Oranges amères
au BROMURE de POTASSIUM
Préparé par J.-P. LAROZE, Pharmacien
PARIS, 2, Rue des Lions-St-Paul, 2, PARIS

Le Bromure de Potassium de Laroze est d'une pureté absolue, condition indispensable pour obtenir les effets sédatifs et calmants sur le système nerveux.

Dissous dans le Sirop Laroze d'écorces d'oranges amères, ce Bromure est universellement employé et exclusivement ordonné par tous les Médecins pour combattre d'une façon certaine les *Affections nerveuses du Cœur, des Voies digestives et respiratoires, les Névralgies, l'Épilepsie, l'Hystérie, la Danse de Saint-Guy, l'Insomnie et les Convulsions des Enfants pendant la dentition, en un mot, toutes les Affections nerveuses.*

Le Bromure Laroze est en dépôt dans toutes les bonnes Pharmacies où l'on trouve aussi le

SIROP DÉPURATIF d'Écorces d'Oranges amères à l'IODURE DE POTASSIUM de J.-P. LAROZE

Contre les *Affections scrofuleuses, cancéreuses, les Tumeurs blanches, Acretés du sang, Accidents syphilitiques secondaires et tertiaires.*

VIANDE, FER ET QUINA
L'aliment le plus nourrissant uni aux toniques les plus réparateurs.
VIN FERRUGINEUX AROUD
Au QUINA et à la VIANDE SOLUBLE
De tous les ferrugineux, c'est le plus héroïque contre la chlorose, les épuisements, l'appauvrissement ou l'altération du sang, parcequ'il renferme tous les éléments de régénération du sang, des os et des chairs.
Dépôt Général à PARIS, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, r. Richelieu, Sr de AROUD.
SE VEND DANS TOUTES LES PRINCIPALES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ETRANGER.
EXIGER nom et signature AROUD.

Eau et Poudres Dentifrices DU DOCTEUR PIERRE
Médaille VIENNE 1873 — Médaille PARIS 1878
de la Faculté de Médecine de Paris
8, Place de l'Opéra, PARIS, et chez les principaux Parfumeurs et Coiffeurs.

PILULES DE BLANCARD à l'Iodure ferreux inaltérable — L'ACADEMIE DE MEDECINE

Ces PILULES s'emploient contre les Affections scrofuleuses, la Pauvreté du sang, la Faiblesse de Constitution, l'Anémie, etc., etc.

N. B. — Exiger la signature ci-jointe de l'inventeur apposée au bas d'une étiquette verte.

SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

Blancard, Pharmacien, rue Bonaparte, 40, A PARIS

INJECTION BROU

Hygiénique, Infaillible et Préservative.—La seule guérissant sans lui rien adjoindre.—*30 ans de succès.*—Se vend dans toutes les bonnes Pharmacies de l'univers et, à Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BROU.

BENZINE COLLAS
LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS
Pour le Nettoyage des Etoffes, des Rubans et des Gants de Peau
BREVET D'INVENTION
MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES
Pour éviter les imitations et contrefaçons
EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE
Comme Marque de Fabrique, et l'Adresse de la Rue
C. COLLAS, 8, r. Dauphine, Paris
Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Parfumeurs

PILULES DEHAUT

Les personnes qui connaissent les *Pilules purgatives* du Docteur DEHAUT n'hésitent pas à se purger dès qu'elles en ont besoin. Elles ne craignent ni le dégoût ni la fatigue, parce que, à l'opposé des autres purgatifs, celui-ci n'opère bien que lorsqu'il est pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, telles que vin, café, thé. Chacun choisit, pour se purger, l'heure et le repas qui lui convient le mieux, selon ses occupations. La fatigue de la purgation étant complètement annulée par l'effet de la bonne alimentation employée, on se décide aisément à recommencer autant que cela est nécessaire.

Prix en France : Boîtes, 5 fr. et 2 fr. 50.
S'ADRESSER DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

ROB BOYVEAU LAFFECTEUR

Ce Sirop dépuratif, de composition végétale, approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, est employé depuis un siècle (1778) contre les affections de la peau, les dartres, scrofules, et tous les vices du sang.—Agréable au goût, il remplace avec avantage le sirop anti-scorbutique, l'iodure de potassium, les essences de salsepareille.

Se vend à PARIS, chez J. FERRÉ, pharmacien, 102, rue Richelieu, Successeur de BOYVEAU LAFFECTEUR.

PARFUMS DE CONDRAY

Eau de Lavande Blanche Ambrée, Eau de Lavande Ambrée, Huile Philocome Hygiénique, Savon Hygiénique Dulcifique, Eau Dentifrice, Eau de Botot, Pommade Hongroise, Cosmétique Extrafin.

AU MEDICAL HALL, rue Saint Jacques

No 266, rue Notre-Dame, Montréal

1882 — NOEL — 1882

Le soussigné vient de recevoir son importation ordinaire de Fleurs de Prusse desséchées, en couronnes, bouquets, à paniers à suspendre, gazon, mousse, etc., à la pharmacie Glasgow.

BOITES D'ODEUR en peluche et en bois incrusté.
BROSSES A CHEVEUX en ivoire, nacre de perle et écaille.
FIOLES DE SENTEUR avec bouchons en or et en argent.
FIOLES DE TOILETTE en verre taillé, en grande variété.
HYACINTHES en verres et à la douzaine.
Commandes de la campagne remplies promptement.

63 J. A. HARTE, droguiste,
400, rue Notre-Dame.

BISCUITS DÉPURATIFS DU DOCTEUR OLLIVIER DE PARIS — Rue de Rivoli No 62

MALADIES CONTAGIEUSES
Maladies de la Peau, Dartres, Vices du Sang, Glandes, etc. guéris par les BISCUITS DÉPURATIFS du Dr OLLIVIER seuls approuvés par l'Académie de Médecine de Paris, autorisés par le Gouvernement après quatre années d'expériences publiques. Seuls admis dans les Hôpitaux. Guérison certaine par ce puissant dépuratif des *Ulcères, Ecoulements, Affections rebelles et anciennes, Accidents consécutifs de la Bouche et de la Gorge, etc.*
24,000 FRANCS DE RÉCOMPENSE
Aucune autre Méthode ne possède ces avantages de supériorité. Traitement agréable, rapide, inoffensif et sans rechute. 62, r. de Rivoli.

Vente en gros chez MM. LAVIOLETTE & NELSON et dans toutes les principales drogueries et pharmacies du pays.

MALADIES DE L'ESTOMAC
DIGESTIONS DIFFICILES
PASTILLES ET POUDRES PATERSON
au S.-N.-BISMUTH & MAGNÉSIE
Diplôme de Mérite à l'Exposition de Vienne.
Ces Poudres et ces Pastilles antiacides et digestives guérissent les maux d'estomac, manque d'appétit, digestions laborieuses, aigreurs, vomissements, renvois, coliques; elles régularisent les fonctions de l'estomac et des intestins
Adh. DETHAN, pharm., Fg St-Denis, 90, Paris
et pr. Pharmacies de France et de l'étranger.
Exiger sur les étiquettes le Timbre du Gouvernement Français et la signature J. FAYARD. Poudres. 5f. Pastilles, 2f 50.

Vente en gros chez MM. LAVIOLETTE & NELSON et dans toutes les principales drogueries et pharmacies du pays.

Appauvrissement du Sang
FIÈVRES, MALADIES NERVEUSES
VIN DE BELLINI
au QUINQUINA & COLOMBO
Diplôme de Mérite à l'Exposition de Vienne
Ce Vin fortifiant, fébrifuge, antinerveux guérit les affections scrofuleuses, fièvres, névroses, diarrhées chroniques, pâles couleurs, irrégularité du sang; il convient spécialement aux enfants, aux femmes délicates, aux personnes âgées, et à celles affaiblies par la maladie ou les excès.
Adh. DETHAN, pharm., Fg St-Denis, 90, Paris
et pr. Pharmacies de France et de l'étranger.
Exiger sur les étiquettes le Timbre du Gouvernement français et la signature : J. FAYARD.—Prix, 4 fr

Vente en gros chez MM. LAVIOLETTE & NELSON et dans toutes les principales drogueries et pharmacies du pays.

MALADIES DE LA GORGE, DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE
PASTILLES DETHAN
AU SEL DE BERTHOLLET
Recommandées contre Maux de gorge, angines, extinctions de voix, ulcérations de la bouche, irritations causées par le tabac, effets pernicieux du mercure, et spécialement à MM. les Magistrats, Prédicateurs, Professeurs, Chanteurs pr faciliter émission de la voix.
Adh. DETHAN, pharm., Fg St-Denis, 90, Paris
et pr. Pharmacies de France et de l'étranger.
Exiger la signature : Adh. DETHAN. Prix fco 2f 50

Vente en gros chez MM. LAVIOLETTE & NELSON et dans toutes les principales drogueries et pharmacies du pays.

J. B. POITRAS & V. ROY
ARCHITECTES
14—RUE SAINT JACQUES—14
80 a MONTREAL.

Ligne Inman

Départs de 1882

De New-York, via Queenstown et Liverpool, portant les malles des Etats-Unis.

DEPARTS PROPOSES

City of Berlin, Samedi, 13 Janv. 8 a.m.
City of Paris, Jeudi, 18 Janv. midi
City of Chester, Samedi, 27 Janv. 7 a.m.

Les steamers *City of Richmond, City of Chester, City of Montreal* prendront des passagers de seconde pour le prix de $31 durant leurs voyages de novembre.

PRIX DU PASSAGE : $80 et $100, suivant le choix des cabines.

Prix spécial pour tout le voyage, $110.

Tous les passagers ont les mêmes privilèges dans le salon.

Enfants en-dessous de l'âge de deux ans et douze ans, moitié prix.

Domestiques, $50.

ENTREPONT (y compris le billet par chemin de fer de Montréal à New-York, $26 50.

Pour le fret et les billets de traversée, s'adresser aux officiers de la compagnie, 31 et 33, Broadway, New-York.

JOHN G. DALE, Agent,
31 et 33, Broadway, N. Y.
On à J. Y. GILMOUR & Co.
354 rue Saint Paul

Société Postale Française de l'Atlantique

Service direct des malles entre le Canada et le Brésil

ARRANGEMENTS D'HIVER

Les magnifiques steamers neufs de cette société devront faire voile d'Halifax, N. E. (à l'arrivée des malles) le 11 de chaque mois pour Saint-Thomas, Porto Rico, I. O., et tous les ports du Brésil et de la Rivière Plate.

Splendide aménagement pour les passagers.

—:0:—

Service direct des malles entre la Belgique, la France et le Canada

Les magnifiques steamers neufs de cette ligne feront le service mensuel entre Anvers (Belgique), Havre (France), et le Canada, directement.

Communications directes avec Rotterdam, Amsterdam et Brême. Accommodations sans rivales pour les passagers. Conditions spéciales aux émigrants d'Europe. Billets directs émis à tous les ports d'Europe pour le Canada et les Etats-Unis.

Connaissements directs.

Pour les conditions du transport de fret ou des passagers et pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser à MM. Kennedy & Hunter, Anvers ; E. Poudavigne, Havre, ou à

WM DARLEY BENTLEY
Agent-général,
317, rue Saint Paul, Montréal, et au Quai des Indes Occidentales, Halifax.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

Compagnie Générale Transatlantique

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques vapeurs de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la Rivière du Nord, au pied de Morton Street, comme suit :

Saint-Laurent, Servan... 7 Fév. 6.00 A. M.
Labrador, Jouela........ 14 Fév. 11.00 A. M.
Pereire, Berty.......... 2 Fév. 2.0 P. M.

Prix du passage pour le Havre :
Première cabine (vin compris)... $100 et $80
Seconde cabine........ $60
Entrepont........ $26

Billets aller et retour à prix réduits, valables pendant une année.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent évitent en prenant ces steamers les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche tout en épargnant beaucoup d'argent, d'ennui et de temps.

Chèques payables à vue pour toute somme au gré de la Banque Transatlantique de Paris.

LOUIS DE BEBIAN, Agent,
Bowling Green, foot of Broadway
Ond D. MASSON & Cie.
Agents pour Montréal.

Chemin de fer Canadien du Pacifique

DIVISION EST

Ligne rapide — Ligne directe
Route de première classe

—POUR—

OTTAWA

LA CAPITAL DU CANADA

Et les grands chantiers de bois du haut de la Rivière Ottawa.

Riches et élégants chars-palais sur tous les trains express de jour, et chars Pullman sur les trains de nuit.

A commencer de LUNDI, le 8 janvier 1882, les trains circuleront comme suit :

DEPART DE MONTRÉAL

9.30 a m.—Train à grande vitesse avec char-salon pour Ottawa, Pembroke et tous les points du haut de l'Ottawa.

12.00—Express local du midi pour Saint-Jérôme et les stations intermédiaires.

4.20 p.m.—Express de l'après midi pour Ottawa et les stations intermédiaires.

5.00 p.m.—Train d'accommodation pour Sainte-Rose, Saint-Jérôme, Saint Lin, Saint-Eustache et tous les endroits à l'Est de Saint-Jérôme.

6.05 p.m.—Train-éclair de nuit avec char-salon, pour Ottawa, Brockville et tous les points de l'Ouest. Char-salon pour Ottawa, et char Pullman pour Brockville, Toronto, Détroit et Chicago.

3.50 a m.—Train mixte pour les stations à l'Est d'Ottawa, auxquelles le train rapide du matin n'arrête pas.

L'heure du départ de Montréal, ci-dessus indiquée, est pour le nouveau terminus de la cité, gare de la Porte de Québec.

Pour les billets, le prix du passage, les sièges dans le char-salon, la table des heures et autres informations concernant les passagers, s'adresser au bureau des billets, 103, rue Saint Jacques,

GEO. W. HIBBARD,
Asst. Agt Gén. des Pass.
W. C. VANHORNE, ARCHER BAKER,
Gérant-Général. Surint. Général.
Montréal, 1er Nov 1882. 71

Chemin de fer du Nord

A PARTIR DE
Lundi, 25 Septembre 1883
Les trains circuleront comme suit :

	Mixte	Malle	Express
Départ d'Hochelaga pour Québec	4.00 a.m.	3.00 p.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Québec	7.00 p.m.	9.50 p.m.	6.30 a.m.
Départ de Québec pour Hochelaga	5.20 a.m.	9.10 a.m.	10.00 p.m.
Arrivée à Hochelaga	8.30 p.m.	4.00 p.m.	6.30 a.m.
Dép. d'Hochelaga pour St Félix de Valois	5.15 p.m.	......	......
Arrivée à St Félix de Valois	8.20 p.m.	......	......
Départ de St Félix de Valois	5.20 a.m.	......	......
Arrivée à Hochelaga	8.30 a.m.	......	......

Tous les trains de passagers sont pourvus de chars-palais le jour et de chars-dortoirs la nuit.

Les trains du Dimanche partent de Montréal et de Québec à 4 hrs. P. M.

Tous les trains circulent d'après l'heure de Montréal, et quittent la station du Mile End dix minutes plus tard qu'à Hochelaga.

En connection avec le chemin de fer du Pacifique Canadien pour Ottawa.

BUREAU GENERAL : Québec.

BUREAU pour la vente des Billets : 13, Place d'Armes, et 202, rue St. Jacques, Montréal.

QUEBEC : Vis-à-vis l'Hôtel St. Louis.

OTTAWA — Chemin de fer Canadien du Pacifique

A. DAVIS,
Surintendant.

P. S.—Notez le changement des heures de l'indicateur du chemin de fer du Nord, qui devient en force le 25 courant.

Vermont Central

ROUTE ANCIENNE COURTE ET SURE

Trois trains-express partent tous les jours pour New-York. Des chars dortoirs Pullman et Wagner sont attachés à ces convois.

Trois trains-express partent aussi tous les jours pour Boston. Des chars Pullman, chars-palais et chars-dortoirs sont attachés à ces convois.

TRAINS PARTANT DE MONTREAL

7.15 A. M. Express du jour pour Troy, Albany, New-York, Springfield, et Boston, via Fitchburg. Pour Waterloo

9.00 A. M. Express du jour limité pour Boston via Concord, Manchester, Nashua, Lowell, arrivant à Boston à 7.20 p. m., et à New-York via W. R. Junction et Springfield, à 10.30 p.m. Pour New London.

3.20 P. M. Pour Waterloo et Magog

3.20 P. M. Express de nuit pour New-York via Troy, arrivant à New-York à 6.45 le matin suivant.

6.30 P. M. Express de nuit pour Boston via Lowell et via Fitchburg. Pour Greenfield, Northampton, Holyoke et Springfield, sans changement de chars ; à New-London, Hartford, New-Haven et New-York.

ALLANT AU NORD

L'express de nuit laisse New-York via Troy à 6.30 P.M., arrivant à Montréal à 8.25 A. M.

L'express du jour laisse New York à 8 a. m., arrivant à Montréal à 10.15 p.m.

L'express du jour laisse Boston via Lowell à 9.00 A. M. arrivant à Montréal à 7.00 P. M. De Boston via Fitchburg à 8.00 A. M. et Troy à 7.25 A. M., arrivant à Montréal à 10.15 P. M.

L'express de nuit laisse Boston à 7 P. M., via Lowell à 6 P. M., via Fitchburg, et New-York à 4.30 P. M. via Springfield, arrivant à Montréal à 8.25 A. M.

Pour billets de passage et taux du fret, s'adresser au bureau du chemin de fer Vermont Central, 136 rue Saint Jacques.

A. C. STONEGRAVE, agent des passagers pour le Canada.

Bureaux à Boston : 260 rue Washington.
Bureau à New York : 271 Broadway.

J. W. HOBART,
Surintendant-Général
S. W. CUMMINGS,
Agent-Général des passagers

Chemin de Fer de Montréal et Sorel

TABLEAU DES DÉPARTS
Pour prendre effet mercredi, 9 août 1882

POUR L'OUEST *Ligne en montant* — POUR L'EST *Ligne en descendan*

No 5 excur. † P.M.	No 3 mixte. P.M.	No 1 passag. § A.M.		No 2 passag. § P.M.	No 4 mixte. * A.M.	No 6 excur. † A.M.
....	....	....	Montréal........	....	....	....
....	....	9.15	Do quai J. C.	5.00	....	....
7.15	5.10	9.10	Traverse Hoch.	4.30	8.45	8.45
....	....	9.15	St-Lambert	4.00	....	....
7.0	4.56	8.40	Longueuil quai	5.15	9.10	9.10
6.54	4.16	8.30	Longueuil......	5.25	9.20	9.20
6.36	4.08	8.12	Boucherville...	5.50	9.45	9.45
6.19	3.45	7.55	Varennes	6.08	10.15	10.03
6.14	3.35	7.50	Do sources..	6.14	10.25	10.10
6.08	3.07	7.32	Verchères	6.22	10.30	10.24
5.47	2.48	7.22	St-Antoine, Jct	6.42	11.10	10.37
5.34	2.3	7.10	Contrecœur....	6.45	11.22	10.42
5.24	2.10	7.0	St-Roch.... ...	7.03	11.50	10.58
5.11	1.55	6.47	Lanoraie.......	7.11	12.06	11.06
4.50	1.30	6.30	Armstrong	7.30	12.30	11.25
4.40	1.50	6.15	Sorel, p. bateau	7.40	12.40	11.35

* Mardi, Jeudi et Samedi. § Quotidien. † Occasionnellement.
Les trains circulent sur l'heure de Montréal.

I. F. ARMSTRONG,
Directeur-Gérant,

Chemin de fer du Sud-Est

—ET—

"MONTREAL and BOSTON AIR LINE"

La seule route directe et la plus courte pour BOSTON, Concord, Manchester, Nashua, Lowell, Worcester, Providence, et toutes les villes de la Nouvelle Angleterre. La seule route directe et la plus courte à travers les MONTAGNES BLANCHES, pour PORTLAND.

ARRANGEMENTS D'HIVER

Les trains partent de Montréal comme suit :

9.00 A.M.—Express de jour, avec char palais, pour Boston via Concord, Manchester, Nashua et Lowell ; aussi pour Portland via les Montagnes Blanches.

5.00 P.M.—Train local pour Newport, Waterloo, Bedford, Frelighsburg et toutes les stations intermédiaires, correspondant directement avec les trains pour Springfield et tous les points sur la ligne de la rivière Connecticut. Aussi pour Sorel et les stations intermédiaires.

6.30 P.M.—Express de nuit pour Boston et tous les points de la Nouvelle Angleterre, avec char dortoir Pullman.

Ce train n'arrête qu'aux principales stations.

Le bagage est examiné par les officiers de la douane à la gare Bonaventure.

Pour les billets et tous renseignements, s'adresser au No 202, rue Saint Jacques, à l'Hôtel Windsor et à la gare Bonaventure.

BRADLEY BARLOW,
Président et gérant principal.
T. A. MACKINNON,
Assistant gérant.

Mousseau, Archambault & Lafontaine

AVOCATS
No 7, RUE SAINT JACQUES
MONTRÉAL. (Au second)

L'Honorable J. A. MOUSSEAU, C. R. et M. P., Premier Ministre de la Province de Québec.
J. L. ARCHAMBAULT, B. C. L.
P. E. LAFONTAINE L. L. D. 249

SARRASIN & JEANNOTTE

AVOCATS
No 44, rue Saint Vincent

F. L. SARRASIN, B. C. L.
H. JEANNOTTE, B. C. L. 109 nm

Perrault & Mesnard

ARCHITECTES,
93 et 99, RUE SAINT FRANÇOIS-XAVIER
H. M. PERRAULT,
Architecte, Arpenteur et Estimateur

AVIS

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au "Surintendant Général des Affaires des Sauvages," et endossées "Soumission pour Approvisionnements des Sauvages" seront reçues à ce bureau jusqu'à midi de SAMEDI, le 10 mars 1883, pour la livraison des approvisionnements ordinaires des Sauvages, tous droits payés, au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest. Ces approvisionnements consistent en farine, lard séché, épiceries, munitions, ficelle, bœufs, vaches, taureaux, instruments aratoires, outils, etc., etc.

On pourra obtenir des formules de soumission et les détails relatifs à ces approvisionnements en s'adressant au soussigné ou au surintendant des Sauvages, Winnipeg.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne pour au moins cinq pour cent du montant des soumissions pour le Manitoba, et dix pour cent du montant des soumissions pour les Territoires du Nord-Ouest, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il n'accomplit pas le service entrepris. Le chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le département ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

[Les journaux ne doivent pas insérer cette annonce sans un ordre spécial de ce département, par l'entremise de l'Imprimeur de la Reine.]

L. VANKOUGHNET,
Sous-surintendant Général des Affaires des Sauvages.
Dépt. des Affaires des Sauvages, Ottawa, 30 Janvier 1883. 195 c

Province de Québec, District de Montréal.

Dans la Cour Supérieure pour le Bas-Canada

Le sixième jour de février mil huit cent quatre-vingt-trois.

No 198

SAMUEL CARSLEY, de la cité et du District de Montréal,
Demandeur,
vs
Dame THÉRÈSA MARY NORTHGREAVES, épouse de William Walsh de la Cité des Trois-Rivières, dans la Province de Québec, commerçant, et la dite Dame Thérèsa Mary Withgreaves, ci-devant marchande publique à Trois-Rivières, y ayant fait affaires comme telle sous les nom et raison de Walsh et compagnie et le dit William Walsh pour autoriser sa dite épouse.

IL EST ORDONNE, sur motion de MM. Abbott, Tait & Abbott, avocats du demandeur, en autant qu'il appert par le retour de Maxime Dancenault, un des huissiers de la Cour Supérieure, écrit sur le bref de sommation émané en cette cause, que les défendeurs ont laissé leur domicile dans la province de Québec en Canada, et ne peuvent être trouvés dans le district de Trois-Rivières, que les dits défendeurs, par un avertissement à être donné deux fois inséré en langue française dans le papier nouvelles de la dite cité de Montréal appelé *La Minerve*, et deux fois en langue anglaise dans le papier nouvelles de la dite cité appelé *The Gazette*, notifié de comparaître devant cette cour, et là de répondre à la demande du dit demandeur, sous deux mois après la dernière insertion de tel avertissement et sur le défaut des dits défendeurs de comparaître et de répondre à telle demande dans la période susdite, il sera permis au dit demandeur de procéder à la preuve et jugement comme dans une cause par défaut.

[De par la Cour],
GEO. H. KERNICK,
Député P. C. S.
178

AVIS—La compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest s'adressera au parlement fédéral à sa prochaine session pour en obtenir des amendements à son acte d'incorporation à l'effet de l'autoriser à augmenter la proportion de débentures par mille fixée par le dit acte à être émises pour toute section du chemin de fer comportant des travaux qui exigent une dépense exceptionnelle, à émettre des actions préférentielles et des débentures, et à conclure des arrangements de trafic et de circulation avec toute autre compagnie se servant en commun d'aucune partie du dit chemin de fer.

HARRY CUTT,
Secrétaire.
Montréal, 10 janvier 1883. 103 dm

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite au Parlement du Canada, pour obtenir un acte incorporant la compagnie dite "The Montreal St. Lawrence Bridge Company," (plan Shearer), avec pouvoir de construire une digue avec écluses d'un point près de l'extrémité nord du pont Victoria dans la cité de Montréal, à l'île Sainte-Hélène, et un pont de ce point à la rive Sud du Saint-Laurent, dans la paroisse de Laprairie, et d'y poser des voies de chemin de fer, d'y faire un chemin communal, et avec pouvoir d'imposer des droits de péage pour l'usage d'iceux et pour d'autres fins.

CHURCH, HALL & ATWATER,
Procureurs des requérants.
Montréal, 26 décembre 1882.—90 dm

AVIS est par le présent donné que demande sera faite à la prochaine session du Parlement Fédéral du Canada pour un acte incorporant "The Acadia Powder Company [limited]," dans le but de manufacturer, vendre, acheter et exporter de la poudre à canon et autres substances explosibles.

CHURCH, HALL & ATWATER,
Procureurs de la requérante.
Montréal 18 Décembre 1882. 84 dm

LA Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN
212 et 214, rue NOTRE DAME

PRIX D'ABONNEMENT

CANADA

VILLE	—Un an........	$6 00
do	—Un an, d'avance	5 00
do	—Six mois........	4 00
do	—Six mois, d'avance	3 00
CAMPAGNE	—Un an........	6 00
do	—Un an, d'avance	5 00
do	—Six mois........	3 00
do	—Six mois, d'avance	2 50

ETATS-UNIS

Un an, payable d'avance en or $6 00
Six mois " " " 2 50

FRANCE

Un an........ $17
Six mois........

TARIF DES ANNONCES

	Par ligne
Première insertion........	$0 10
Autres insertions, tous les jours........	0 05
" " trois fois par semaine..	0 06
" " deux fois par semaine..	0 07
" " une fois par semaine ..	0 08
Avis de naissance, mariage ou décès..	0 50

AVIS

Toutes notices et avis spéciaux en faveur de manufactures ou de corporations privées et publiques, concerts, seront chargés cinq centins la ligne.

EDITION HEBDOMADAIRE

(Paraissant le samedi matin)

Un an, payable d'avance........ $1 00

ANNONCES

	par ligne
Une ligne	$0 10
" trois mois........	0 75
" six mois........	1 25
" un an........	2 00

On pourra lire *La Minerve*, à New-York, chez G. P. Rowell & Cie, agents de publicité, qui la tiennent à l'usage du public.

La Compagnie d'Imprimerie de LA MINERVE
PROPRIETAIRE